Case
FRC
12528

institution funeste au genre humain, n'eussent enfin ouvert les yeux à la lumiere : mais aujourd'hui que le roi, libre de garder la couronne, l'a volontairement abdiquée; aujourd'hui que la voix publique s'est fait entendre; aujourd'hui que tous les citoyens sont désabusés, nous nous faisons un devoir de servir d'organe à leur intention, en demandant instamment et à jamais, la destruction de ce fléau de la liberté.

LÉGISLATEURS, vous avez une grande leçon devant les yeux; songez bien qu'après ce qui vient de se passer, il est impossible que vous parveniez à inspirer au peuple aucun dégré de confiance dans un fonctionnaire appelé roi; et d'après cela, nous vous conjurons, au nom de la patrie, ou de déclarer sur-le-champ que la France n'est plus une monarchie, qu'elle est une république; ou au moins, d'attendre que tous les départemens, toutes les assemblées primaires aient émis leur vœu sur cette question importante, avant de penser à replonger une seconde fois le plus bel empire du monde dans les chaînes et dans les entraves du monarchisme.

LA société a décidé que la présente pétition seroit imprimée et affichée, ensuite envoyée aux départemens et sociétés patriotiques de l'empire françois.

COLLIN, *président*.

CHAMPION, *sécrétaire*.

VIE
DU
CAPITAINE THUROT;

PAR M***.

A PARIS,
A l'Imprimerie du Cercle Social, rue du théâtre François, n°. 4.
Et chez les principaux Libraires du Royaume.

1791.

PRÉFACE.

Venger la mémoire d'un grand homme, tirer son nom de l'oubli injurieux où il est resté depuis long-tems, repousser les traits de la calomnie et de l'envie qui ont cherché à ternir l'éclat de ses actions, fixer l'opinion publique sur le véritable lieu de sa naissance et les principaux faits de sa vie, tel est le but que nous nous proposons, en donnant au public l'histoire de François Thurot, plus connu sous le nom du capitaine Thurot.

C'est sur-tout au moment, où la constitution qui régénère l'Empire, nous ramène aux grands principes de la société, en détruisant les distinctions et les prérogatives fondées sur l'orgueil de la naissance, et en ouvrant aux talens et aux vertus la plus vaste carrière, qu'il importe d'exposer, aux François devenus libres, un de ces modèles de courage et d'héroïsme qui, sorti de cette classe utile jadis si méprisée et si avilie, sut vaincre toutes les difficultés, braver tous les obstacles et couvrir

l'obscurité d'un nom ignoré par l'éclat d'une gloire immortelle.

Tel fut le capitaine Thurot : né dans une des provinces de l'intérieur du royaume, il devint un des plus célèbres marins du règne de Louis XV, sut fixer l'attention d'un gouvernement, qui n'accorda presque jamais rien qu'à la naissance et à la faveur, et fut, pendant plusieurs années, la terreur des Anglois, qui le craignoient et l'admiroient également.

Plusieurs villes se sont disputé l'honneur d'avoir donné le jour au capitaine Thurot. Quelques historiens, qui ontparlé de lui, trompés par une opinion assez généralement répandue, le font naître à Boulogne-sur-mer. Le père Daire, et les éditeurs du nouveau dictionnaire des grands hommes, sont de ce nombre, ainsi que l'auteur anonyme d'un mémoire (1) intitulé : *Journal de la navigation d'une escadre Françoise, partie du port de Dunkerque aux ordres du capitaine Thurot, le 15 octobre 1759.* Ce der-

(1) Imprimé chez Vente, à Paris.

nier ouvrage est d'autant moins digne de foi, qu'il semble dicté par la jalousie et la haine ; en effet, il attaque d'une manière si injurieuse l'honneur et la mémoire de Thurot, sans égard pour la vérité des faits, qu'il révolta, dans le tems, tous les honnêtes gens, et fut bientôt suivi d'une réfutation intitulée : *Apologie du capitaine Thurot, contre l'auteur anonyme d'un Journal, au sujet de ce brave marin.*

Voici comme s'exprime l'auteur de cet ouvrage : « C'est pour prévenir l'effet dan-
» gereux de ces langues envenimées, que
» je me suis déterminé à donner le Jour-
» nal historique de la campagne de M.
» Thurot sur les côtes d'Irlande et d'Ecosse.
» Quoique les ennemis de ce capitaine
» ayent répandu dans le public qu'il n'é-
» toit pas marin, on y verra cependant
» que la sagesse avec laquelle il s'est com-
» porté dans les différens dangers qu'il a
» courus, ne peut être que le fruit de l'ex-
» périence. Je l'ai suivi dans toute cette
» campagne; j'ai, comme tous les autres qui
» l'ont accompagné, quelque petit sujet de

» plainte ; mais quelques puissans que
» soyent les motifs d'intérêt sur le cœur
» des hommes, ils ne sauroient m'empê-
» cher de rendre hommage aux grandes
» qualités que j'ai reconnues dans M.
» Thurot: les suffrages de la cour sont une
» preuve de leur existence ».

M. Richer, qui a donné la vie des plus célèbres marins, est tombé dans la même erreur que l'auteur anonyme du Journal imprimé chez Vente. Trompé par ce guide suspect, avec beaucoup de talens pour écrire l'histoire et les meilleures intentions, il n'a pas rendu à Thurot la justice qu'il méritoit : mais ayant reconnu depuis la partialité et l'inexactitude des mémoires qui lui avoient été communiqués, il en est convenu de bonne foi et nous a promis de corriger et refondre l'article qui concerne Thurot.

Dans la vie privée de Louis XV, on le dit originaire d'Irlande et petit-fils d'un officier, qui avoit servi dans l'armée du roi Jacques II, et qui s'étoit retiré à Boulogne.

L'abbé Courtépée, et les auteurs des

nouvelles recherches sur la France, sont les seuls historiens qui aient rendu Thurot à sa véritable patrie : Il est constant d'ailleurs, d'après les renseignemens les plus exacts et les pièces justificatives, que nous avons sous les yeux, que la ville de Nuits en Bourgogne, est le vrai lieu de sa naissance. Ces pièces sont l'extrait légalisé des registres de la paroisse de Nuits, un désaveu formel de la ville de Boulogne, et enfin le témoignage de son cousin-germain et de son propre frère, qui existe encore à Dijon.

Nous pensons que le public recevra avec accueil l'ouvrage que nous lui présentons. On y trouvera l'origine de cet homme célèbre, dont on n'avoit que des notions vagues et incertaines. C'est à M. Mazurier, secrétaire du capitaine Thurot, et son fidèle compagnon dans ses expéditions, que nous devons les principaux détails sur les exploits et la copie des mémoires originaux de Thurot. M. Millot, de Dijon, qui servoit à bord du Belle-Isle, nous a donné une relation de la dernière campagne de ce brave marin, et du combat

malheureux, où il périt, les armes à la main.
M. Thurot, négociant à Nuits, élevé avec lui, nous a fourni des notes sur son origine et son éducation. De pareils témoins méritent la plus grande confiance. Nous avons eu, en outre, recours à la tradition, à l'histoire d'Angleterre, aux mémoires du tems; et nous sommes parvenus à faire connoître un héros, dont quelques auteurs n'avoient, pour ainsi dire, parlé qu'en passant. Nous avons tiré quelques secours du Journal anonyme; mais le ton de partialité, qui présente, dans ses récits, tantôt les injustices de l'envie, tantôt l'âpre et mordante critique de la haine, nous a fait une loi d'une sage défiance, et nous n'avons rien adopté qui ne fût appuyé sur les autorités les plus solides. Ayant eu occasion de séjourner dans les villes de Boulogne et de Calais, nous y avons soigneusement recueilli tout ce qui pouvoit avoir quelque rapport à notre objet, de même dans celles de Londres, de Carrickfergus et de Belfast : Enfin nous n'avons rien négligé pour mettre

dans cet ouvrage, toute l'exactitude et l'intérêt dont il étoit susceptible.

Peut-être trouvera-t-on que nous lui avons donné trop d'étendue ; mais nous prions nos lecteurs de considérer que c'est souvent par les plus petits détails, que l'on apprend mieux à connoître et à juger les grands hommes ; d'ailleurs nous avons écrit principalement pour les bourguignons, compatriotes de Thurot et pour les braves officiers de la marine marchande : dans cette heureuse circonstance, où l'Assemblée Nationale vient de rendre, à ces derniers, la justice qu'ils méritent, il n'est pas inutile de leur rappeller l'exemple d'un héros sorti de leur sein, que la partialité et l'envie avoient défiguré, et dont la réputation eût égalé et peut-être même surpassé celle des Jean-Bart et des Duguay-Trouin, si la mort ne l'eût arrêté au milieu de sa carrière : car, si l'histoire est la vie des morts, elle doit être aussi l'école des vivans. Sans elle les hommes passeroient comme l'ombre dont il ne reste aucune trace ; et les évènemens auxquels ils ont eu part, les traits de vertu

et de courage qui peuvent servir d'exemple à la postérité, s'évanouiroient de même et seroient comme eux entraînés dans l'oubli.

VIE
DU
CAPITAINE THUROT.

Ce n'est point dans la noblesse qu'on trouve la naissance de Thurot. Il ne dut son illustration qu'à lui-même. Ses talens, ses vertus militaires, ses exploits guerriers font seuls ses titres. Lui donner une origine distinguée, c'est lui ôter la gloire d'avoir procuré à sa famille la considération dont elle jouit, c'est diminuer son mérite. Il nâquit à Nuits en Bourgogne, d'une famille bourgeoise. Son père, qui étoit maître de la poste aux chevaux de cette ville, s'étoit acquis la réputation d'un parfait honnête homme dans le commerce des vins. Il épousa la fille d'un bon bourgeois de cet endroit, en eut deux fils et une fille. L'aîné est celui dont nous écrivons la vie. Dès sa jeunesse, il fit connoître que la nature lui avoit donné un caractère violent et emporté : il avoit des que-

relles continuelles avec ses camarades, maltraitoit ceux qui ne lui cédoient pas ; en vain on le grondoit, on le châtioit ; la dureté avec laquelle on étoit obligé de le traiter, irritoit encore son caractère. Son père, convaincu de l'utilité des études, lui donna des maîtres de très-bonne heure ; mais il ne jouit pas longtems de la satisfaction de voir les talens de son fils se développer. Il mourut : sa veuve se hâta d'étouffer sa douleur, pour ne s'occuper que de l'éducation de son fils, qui n'avoit pour lors que huit ans. Lorsqu'elle le vit à cet âge où la surveillance d'une mère devient insuffisante, elle résolut de le mettre au collége des Jésuites à Dijon. Il y fit ses études avec distinction ; déjà il laissoit entrevoir ce génie ardent et passionné pour la gloire, qui est toujours la marque certaine d'une ame supérieure. Né avec un caractère dominant, il se faisoit craindre et respecter de ses camarades, qui lui obéissoient comme à leur chef. Il vouloit déjà commander dans l'âge où l'on est à peine en état d'obéir. On le voyoit souvent à la tête de sa classe, former des plans, régler l'ordre des combats, employer des ruses étonnantes pour son âge ; et c'étoit toujours à l'endroit où le

choc étoit le plus vif qu'il se portoit. Son adresse et son courage intrépide rangeoient ordinairement la victoire de son côté. Bientôt il devint aussi redoutable à ses jeunes adversaires qu'il le fut depuis aux ennemis de la patrie.

La vie uniforme et tranquille du collége le fatiguoit ; il avoit un goût décidé pour les armes ; mais sa mère qui craignoit qu'il ne s'y livrât avec trop d'ardeur, et qu'une mort prématurée ne le lui enlevât, résolut de lui faire prendre l'état de chirurgien, auquel son père l'avoit destiné. Retenu par cette crainte respectueuse qu'une mère inspire à ses enfans, il se soumit à sa volonté, et entra en apprentissage, le premier mai 1743, chez le S. Lardillon, maître en chirurgie.

Le jeune Thurot étoit trop actif, pour vivre dans la tranquillité que les études demandent. Il n'aspiroit qu'au moment où il pourroit aller chercher la gloire au milieu des hasards. Bientôt il se laisse aller au torrent qui entraîne ordinairement un jeune homme bouillant vers le plaisir et la dissipation, et une étourderie de jeunesse lui fit prendre le parti de quitter la ville de Dijon.

Pénétrés de l'impartialité, qui doit être le guide de tout historien, nous ne dissimulerons

pas un fait, qui n'est pas à l'avantage de notre héros et que l'austère probité condamne, quoique les circonstances puissent l'excuser aux yeux de la foible humanité.

Thurot étoit dans cet âge, où l'enthousiasme transforme si facilement le vice en vertu; (il avoit alors 17 ans:) sa mère, depuis la mort de son mari, avoit contracté des dettes: sa situation devenoit, de plus en plus, pénible; Thurot, témoin de sa détresse, gémissoit de ne pouvoir la soulager. Tous les jours, il alloit chez une tante qu'il aimoit beaucoup, et dont il étoit chéri: étant, seul un soir, chez elle, il apperçoit des couverts d'argent; l'idée d'aller les mettre en gage se présente à son imagination; l'argent qu'on lui prêtera, tirera sa mère d'un cruel embarras où elle se trouve: il hésite long-tems entre le devoir et la tendresse filiale; bientôt le cri du cœur étouffe celui de la conscience: il emporte les couverts; la joie qu'il ressent du service qu'il va rendre à sa mère, légitime à ses yeux, une action, que, dans toute autre circonstance il eût regardé comme un crime.

Malheureusement, les couverts qui tombèrent sous sa main, n'étoient pas à sa tante; le

conseiller Commeau, qui les lui avoit prêtés, les croyant perdus, se mit dans une colère épouvantable et jura hautement de poursuivre en justice celui qui les avoit pris. Déjà la réflexion avoit fait sentir à Thurot, toute l'étendue de sa faute : effrayé des menaces du conseiller, il court chez un de ses parens, lui avoue tout, et d'après son avis, va retirer les couverts, les remet à sa tante, et plein de douleur et de repentir, prend, le même jour, la résolution de quitter Dijon, pour n'y jamais revenir.

Telle est la raison du mystère qu'il fit si long-tems, du lieu de sa naissance : sa délicatesse exagéroit une faute dont les motifs avoient été puisés dans la bonté de son cœur, et que son âge excusoit encore ; il craignoit toujours que cette action ne nuisît à sa fortune et à sa réputation ; mais ce qui fera son éloge aux yeux de tout homme sensé, c'est qu'il fut le dernier à l'oublier (1).

Il partit, sans aucun secours de sa famille, n'ayant, pour tout équipage, que l'habit qu'il avoit sur lui, deux chemises et environ 24 francs

(1) Le chevalier de Forbin à pareil âge enleva plusieurs pièces d'argenterie à son frère et se sauva à Marseille.

dans sa poche. Un de ses cousins-germains du même nom que lui, l'accompagna jusqu'à Norges : C'étoit le seul ami qu'il eût dans sa famille : ce fut aussi le seul qu'il voulût reconnoître dans sa prospérité et qu'il aima sinçèrement. Il lui dit, en le quittant, que son intention étoit de servir sur mer, et qu'il feroit parler de lui ou qu'il périroit.

Thurot dirige sa route vers Calais ; la vue de la mer le saisit de surprise et d'admiration : il croit cet élément fait pour lui ; il l'adopte ; son ame inabordable à la frayeur, n'apperçoit aucun danger à se confier à la foiblesse d'un vaisseau : elle se remplit du bonheur qu'il y a à braver les flots, à combattre les ennemis, à les vaincre et à revenir au port chargé de leurs dépouilles et couvert de gloire : il voit s'aggrandir devant lui le cercle de l'espérance : au desir de servir sa patrie se joint celui de satisfaire sa passion pour la gloire.

La guerre étoit allumée entre la France et l'Angleterre ; on armoit en course un Corsaire à Dunkerque : il obtient la permission de s'embarquer en qualité de Chirurgien. Voilà Thurot à l'abri des dangers auxquels la jeunesse bouillante est toujours exposée au milieu des villes ;

mais

mais il va bientôt être environné par cette multitude de périls, qui menacent sans cesse l'homme de mer. La fortune sembla vouloir l'éprouver, pendant sa première campagne. Peu de tems après son embarquement, le vaisseau sur lequel il servoit, fut enlevé par les Anglois, et Thurot conduit prisonnier à Douvres. Ce fut au mois d'août de 1744. On conçoit combien l'idée de la captivité dut être insupportable à un homme de son caractère; mais son ame étoit trop active pour rester tranquille. Son impatiente avidité de connoitre et de s'instruire, le détermina à supporter avec résignation, un malheur inévitable. Il étudia les Anglois, apprit leur langue, s'instruisit de leurs mœurs, de leurs usages, mit à profit tout ce qu'il entendoit, et sut, dans la suite, le faire servir à ses projets.

L'aiguillon de la liberté se fait enfin sentir vivement à Thurot. Il veut être libre, parce qu'il veut devenir un grand homme; mais il n'avoit pas assez de fortune, pour se racheter, et n'ayant pas été pris sur des vaisseaux de roi, le ministre ne s'occupa de lui en aucune manière.

Vers le mois de novembre de la même année, le maréchal de Belle-Isle, et le comte son frère,

furent fait prisonniers et transférés à Londres. Louis XV avoit chargé le maréchal de ses pleins pouvoirs auprès du duc de Bavière, qui avoit été proclamé empereur, sous le nom de Charles VII, et auprès du roi de Prusse qui étoit en Silésie. En revenant de Munich, le maréchal et son frère, passèrent par Cassel, où ils avoient eu ordre d'aller, et suivirent leur route, sans défiance, dans des pays où on avoit établi des bureaux de poste qui, par les conventions faites entre les princes d'Allemagne, étoient regardés comme neutres et inviolables: le maréchal et le comte, en prenant des chevaux à un de ses bureaux, dans un bourg appellé *Elbingrode*, appartenant à l'électeur de Hanovre, furent arrêtés par le bailli hanovrien, maltraités et transférés en Angleterre.

Le ministére de France se plaignit qu'on violoit le droit des gens, en faisant prisonnier un ambassadeur; mais on n'écouta pas ses justes plaintes en Angleterre.

Thurot, instruit que le maréchal de Belle-Isle est prisonnier en Angleterre, cherche et trouve le moyen de le voir et de lui faire sa cour; il le supplie de s'intéresser à sa liberté.

Le ministère britannique, faisant réflexion qu'il

y avoit beaucoup plus d'Anglois prisonnier en France, que de françois en Angleterre, proposa à Louis XV de rétablir le cartel que la détention du maréchal de Belle-Isle avoit suspendu. Sa majesté très-chrétienne accepta la proposition, et l'on rendit la liberté au maréchal. Thurot pria M. de Belle-Isle de le faire mettre au nombre des prisonniers françois ; mais il ne s'étoit pas encore distingué, et le maréchal donna la préférence aux soldats et aux matelots qui avoient servi l'état avec lui.

Peu de tems après, M. de Belle-Isle revient en France : les salves du canon du château de Douvres sont le signal de son départ : Thurot les entend ; il éprouve un frémissement de joie. Résolu de tout sacrifier, pour recouvrer sa liberté, sa hardiesse et son courage seuls lui en fournissent les moyens. Errant pendant tout le jour, il attend le moment de la nuit pour se rendre au port. Là, ne prenant conseil que de son imprudent courage, il se précipite dans une chaloupe qu'il apperçoit à l'écart, s'en empare, la détache, se fait une voile de sa chemise, qu'il fixe à une petite traverse, et se livre en cet état, seul, à l'inconstance des vents, à la fureur des flots ; il vogue ; il rame avec tant de

vigueur et de vivacité qu'il se trouve fort éloigné des côtes de l'Angleterre, lorsque le jour paroît. La fatigue l'accabloit, mais sa présence d'esprit ne l'abandonne pas; Il dirige vers Calais; et après avoir couru mille dangers, il entre dans le port de cette ville, quelques heures après le maréchal de Belle-Isle.

La hardiesse de son évasion fit du bruit: le maréchal voulut le voir. Il fut charmé du ton assuré, avec lequel Thurot lui raconta son aventure, conçut de l'amitié pour lui, et persuadé que l'on pouvoit attendre beaucoup, d'un homme qui, à l'âge de 18 ans avoit exécuté une pareille entreprise, il lui recommanda de s'appliquer à l'étude de la marine, et lui promit sa protection.

Thurot avoit reçu de la nature, d'heureuses dispositions, qui n'attendoient que les circonstances pour se développer. Echauffé par l'accueil favorable que lui avoit fait M. de Belle-Isle, il s'appliqua avec toute l'attention et l'ardeur dont il étoit susceptible, à la connoissance des mathématiques, de la carte marine et de la manœuvre. Sentant que la théorie ne suffisoit pas, il voulut y joindre la pratique, et ne négligea aucun des emplois.

A l'exemple de Jean-Bart , il fut d'abord mousse, et montra tant de valeur qu'il se fit remarquer : son intelligence se développa ; on l'éleva au grade de matelot, bientòt à celui de pilote, enfin il devint capitaine et montroit toujours qu'il étoit au-dessus du poste qu'il occupoit ; une activité incroyable , un sang-froid , que les circonstances et les positions les plus périlleuses n'altéroient jamais, une bravoure à toute épreuve , accélérèrent l'époque où il mérita la confiance des armateurs : bientôt on lui donna des vaisseaux à commander.

A peine a-t-il fait deux campagnes qu'il est un brave capitaine , un pilote habile et un soldat intrépide : il prévoit le caprice des vents , trouve le moyen d'arrêter les ravages qu'ils ont coutume de causer : il sait éviter les dangers et vaincre les ennemis qu'il attaque. Des prises fréquentes , plusieurs combats particuliers dont il sortit toujours victorieux ou avec honneur , lui firent une sorte de réputation parmi les négocians.

La paix ayant été conclue en 1748 , Thurot se livra entièrement au commerce ; et comme ses prises lui avoient procuré une somme assez considérable, il résolut d'employer ses talens

pour lui-même, équipa à ses frais un vaisseau, fit des courses dans différens pays, s'appliqua sur-tout à connoître les ports de la Grande-Bretagne. Sans cesse la carte marine à la main, il examine le gissement des côtes, les bancs ; il étudie, avec soin, les différens endroits propres aux descentes, converse avec les capitaines et les matelots, fait des observations utiles, et prend des notes qui devoient lui servir un jour. Ses voyages lui procurèrent un bénéfice considérable, mais l'homme n'est pas toujours heureux, et c'est principalement dans les spéculations mercantiles qu'il est exposé aux vicissitudes de la fortune.

Thurot conduisoit souvent en Angleterre, des marchandises de contrebande ; les Anglois se saisirent un jour de son vaisseau et le confisquèrent sous le prétexte qu'il portoit des objets prohibés. La perte d'un procès qu'il eut à Londres, à ce sujet, lui fit jurer une haine implacable à cette nation.

Cette passion, nourrie dans un cœur fier, a, plus d'une fois, servi les intérêts de la patrie : qui peut en calculer les effets dans un homme, qui joint au génie, du courage et de grands talens ? Thurot ne soupiroit qu'après le moment d'exer-

cer sa vengeance ; il en eut bientôt l'occasion par la déclaration de guerre de 1755. Ses succès dans la dernière campagne lui avoient valu la confiance des armateurs. A l'envi l'un de l'autre ils lui offrent le commandement des bâtimens armés en course : Thurot justifie la bonne idée qu'on avoit de ses talens ; le vaisseau qu'on lui confie devient un des plus redoutables de la marine marchande. La mer couverte de vaisseaux ennemis lui offre de fréquentes occasions de combattre, de remporter des victoires, de faire des prises. Il coule bas, fait échouer, brûle, enlève un grand nombre de navires. Ainsi un seul homme vengeoit la France.

On vanta, à la cour, ses exploits : le roi voulu l'avoir à son service ; il lui fit expédier un brevet d'officier de la marine royale. Les ames élevées comme celle de Thurot, sont toujours sensibles aux honneurs, aux dignités : les bontés du monarque excitent son zèle. Ce n'étoit pas par la flatterie, par les bassesses qu'il cherchoit à établir son crédit auprès du roi ; il faisoit parler ses actions. Le maréchal de Belle-Isle, son zèle protecteur, fit sentir qu'on devoit les récompenser : il obtint pour Thurot le commandement de la corvette *la*

Friponne. Avec ce petit bâtiment, il alla croiser dans la Manche, et se distingua par plusieurs combats et nombre de bonnes prises.

Chaque jour il acquéroit de l'expérience et perfectionnoit ses talens. Sa réputation s'accrut et prit de la consistance. Thurot devint le sujet de la cour et de la ville. Croyant le moment favorable, il revint à Paris dans l'espérance d'y faire adopter un projet qu'il avoit conçu contre l'Angleterre. Plein de confiance en ses propres forces, et se reposant sur la bonté de son plan, il croyoit qu'il lui suffiroit de le présenter pour le faire agréer : il se trompoit ; le tems n'étoit pas encore venu, où un simple citoyen pouvoit espérer du succès à la faveur seule de ses facultés et de son génie. Il étoit bien éloigné, ce moment où l'on devoit voir, l'homme isolé, mais distingué par son mérite, réussir sans intrigue, sans manège et par ses seules forces. Thurot ne le prévoyoit pas, sans doute, ce moment trop long-tems attendu, lorsque, languissant à Paris, dans une oisiveté forcée, il y vivoit honteusement ignoré et sans secours. Bientôt il se trouva dans un tel état de pénurie, qu'il n'avoit pas même le moyen de se faire traiter d'une maladie scorbutique,

qu'il avoit contractée par un trop long séjour sur mer : cependant il souffroit avec patience : son courage et l'espoir de réussir le soutenoient contre les pressantes sollicitudes du besoin. Ils auroient sans doute fini par l'abandonner, lorsqu'un de ses amis (1) lui procura la connoissance d'un homme, (2) qui, naturellement sensible à tout ce qui est beau et grand, sut bientôt l'apprécier et sentir combien il pouvoit être utile à la France. Cet homme échauffé des vastes projets de Thurot, en parla avec enthousiasme au ministre de la marine, et parvint sans peine à l'intéresser en sa faveur.

Thurot, donna des mémoires ; il les étaya de plans exactement faits. Il établit, par des raisonnemens sans réplique, la force et la solidité de ses projets ; il prouva leur utilité pour la France. Il fit plus, il se chargea de leur exécution : La France devoit en retirer un avantage immense ; et ses risques, ainsi que ses avances, n'étoient pas considérables.

Il est tems de déchirer le voile qui a couvert jusqu'à présent ce terrible projet : il ne s'agissoit

---

(1) M. Casin d'Honninctun.

(2) M. Delaplace, le doyen des hommes de lettres.

de rien moins que de réduire en cendres, le port et les chantiers de Portsmouht. Cet acte, dans toute autre circonstance et exercé contre un autre peuple, eut été regardé comme une violation des loix établies parmi les nations civilisées; mais il étoit légitimé par les infractions multipliées que les Anglois, eux-mêmes, avoient faites à ces mêmes loix, par les violences, les injustices sans nombre, les excès les plus barbares, qu'ils se permettoient depuis long-tems.

D'après le plan qu'il avoit profondement médité, Thurot devoit donc se glisser, la nuit, dans le port de Portsmouth, sur une barque rasée, comme un ponton, et accompagné seulement d'une cinquantaine d'hommes. Il falloit, pour réussir, tromper la vigilance la plus active, et braver la garde d'un port dont l'entrée étoit hérissée de canons; il falloit enfin s'exposer aux dangers les plus imminens, sans autre but que de rendre à sa patrie un service signalé. Thurot, animé par ce puissant motif, pressoit avec une ardeur infatigable, l'exécution de son projet; mais malheureusement le ministre l'avoit fait examiner dans un bureau dont les commis étoient vendus aux Anglois.

Le cabinet de Saint-James, informé de ce qui se tramoit, redoubla de vigilance, usa de toutes les précautions propres à en empêcher le succès, et le projet échoua. C'est ainsi qu'on voit manquer les opérations les plus brillantes et les plus utiles, lorsqu'on met sa confiance dans des hommes, qui en sont indignes.

Les courtisans, jaloux de voir qu'un roturier eût un mérite beaucoup supérieur au leur, firent tous leurs efforts pour écarter Thurot; mais M. le maréchal de Belle-Isle, qui joignoit à l'amitié qu'il avoit pour lui une grande confiance en ses talens, le recommanda avec tant de chaleur, qu'il réussit à lui faire donner le commandement d'une petite flotille composée de deux frégates, le *Belle-Isle* et le *Chauvelin*, portant chacune 30 canons de 12 livres de balle, et 40 hommes, et de deux corvettes, dont l'une de dix canons de quatre, nommée le *Bastien*, mâtée en bâteau, tels que sont les côtiers anglois, avoit soixante hommes d'équipage, l'autre appellée le *Gros Thomas*, n'avoit que six pièces de canons de trois, et trente hommes.

L'objet de cet armement étoit de troubler le commerce anglois, de prendre, rançonner ou

brûler les bâtimens ennemis, d'insulter les côtes, et sur-tout de chercher à s'emparer d'une flotte richement chargée de fourures, venant d'Archangel, et qui devoit relâcher aux îles Orcades.

Thurot se rendit promptement à St. Malo pour presser l'armement de sa petite flotte : il sortit de la rade, le 12 juillet 1757, à 5 heures du matin, et alla mouiller sur le Vieux Banc. Le *Bastien*, qui avoit été à la découverte, tout le jour, vint, à huit heures du soir, rapporter qu'il avoit eu connoissance de deux gros vaisseaux Anglois, dont l'un lui avoit paru être de soixante six pièces de canon, l'autre de 30.

Les matelots et les soldats demandent à aller au combat; mais un troisième vaisseau de 74 pièces de canon, qui avoit joint les deux premiers, rallentit leur ardeur, et Thurot a le chagrin de voir prendre le *Bastien* à ses yeux, sans pouvoir le secourir.

L'approche de ces vaisseaux l'obligea à se retirer au cap Frehelle. Il ne se trouva en pleine mer que le 24, et le soir du même jour il apperçut les terres d'Angleterre.

Le lendemain il eut connoissance, entre Portland et Pool, d'un brigantin, qui, pour lui

échapper, mit pavillon Hollandois. Thurot ne fut pas dupe de la ruse, et envoya sa chaloupe pour l'amariner. C'étoit le *Roterdam*, capitaine Edouard Barry : il revenoit de S. Christophe, chargé de sucre et de café.

Le même jour et dans les mêmes eaux, il apperçut un vaisseau qui rangeoit la côte. L'ayant pris d'abord pour un navire marchand, il envoya la découverte, pour s'en approcher ; mais c'étoit une frégate Angloise, de force égale à la sienne, qui, pendant que le *Belle-Isle* étoit au large, ayant eu le tems de l'examiner et de se préparer au combat, s'approche, et jugeant par la réponse équivoque de Thurot, qu'il étoit François, lui lâche sa bordée d'artillerie, de pierriers et de mousquetterie, avant qu'il ait pu riposter d'un seul coup de canon. La plus grande confusion régnoit déjà sur son bord, lorsqu'un accident imprévu vient encore l'augmenter : On s'apperçoit que les hunes sont tout en feu, et que bientôt la flamme va se communiquer aux voiles. Malgré le double danger qui le menace, Thurot, également ferme et intrépide, donne les ordres les plus prompts Il semble se multiplier et fait face à tout. Bientôt le feu est éteint ; la vue des morts, et sur-

tout la voix du capitaine, anime l'équipage ; un combat opiniâtre s'engage entre les deux vaisseaux. L'artillerie du *Belle-Isle* fait les plus grands ravages sur la frégate Angloise, qui ne peut plus se servir que de deux canons. Thurot alloit monter à l'abordage; mais le grand hunier étant tombée sur le timon du *Belle-Isle*, l'Anglois profite de cette circonstance et s'éloigne, en faisant vent-arrière, pour gagner la terre. Sur ces entrefaites Thurot apperçoit le *Chauvelin* et lui fait des signaux de reconnoissance : le *Chauvelin* poursuit vivement l'ennemi, et il étoit sur le point de l'atteindre, lorsque le sieur de Châteaubrlliant, qui commandoit sur l'avant, s'appercevant qu'on avoit la terre sous le beaupré, en avertit le capitaine, qui abandonne l'ennemi, dans la crainte d'échouer avec lui, et va rejoindre le *Belle-Isle*.

Le combat dura trois heures ; les mâts de beaupré et de misaine furent percés d'un boulet; un autre boulet, qui traversa le vaisseau de l'avant à l'arrière, tua 7 hommes. En tout le *Belle-Isle* eut 14 hommes de tués et 26 de blessés. On voit par les gazettes de la même époque, que le navire Anglois étoit le *Southampton*, Capitaine Gill-Christ, qui portoit de l'argent

aux ouvriers de la marine de Plymouth ; qu'il fut si maltraité dans cette affaire, qu'on fut obligé de le rentrer dans le port de cette ville pour le réparer, et qu'il ne put sortir de trois mois. Ce vaisseau passoit pour un des plus fins voiliers de l'Angleterre.

Thurot dut s'applaudir de ne l'avoir pas poursuivi plus long-tems ; car s'il l'eût pris, il eût été infailliblement la proie de trois gros vaisseaux qui, ayant eu connoissance du combat, arrivoient sur lui à toutes voiles. En effet, il les apperçut à la pointe du jour, et voyant qu'ils s'efforçoient de le joindre, il borda ses avirons, en s'éloignant. A une heure après midi, la mer étant très-calme, les vaisseaux anglois envoyèrent neuf chaloupes, qui s'approchèrent à demi portée du canon, de la flotille du capitaine Thurot, et la considerèrent pendant trois quarts-d'heure. Il auroit pu les couler à fond, mais il ne permit pas que l'on tirât sur elles. Il sut, pendant tout le jour, èviter l'approche de l'ennemi, et, dès l'entrée de la nuit, profitant de l'avantage qu'il avoit sur lui, de se servir d'avirons, il se mit entièrement hors de sa portée. Le lendemain un petit corsaire anglois, conduisant un bateau

d'Ostande, dont il s'étoit emparé, vint donner dans la flotille, et passa entre les deux frégates. Le *Chauvelin* lui lâcha sa bordée, dont il fut si épouvanté, qu'il fut quelque tems sans oser manœuvrer. Thurot fit amener l'Ostendois, et se seroit aussi facilement emparé du corsaire; mais la crainte d'être atteint par les trois gros vaisseaux, qui le suivoient toujours, lui fit négliger cette prise. Il continua sa route, et vint mouiller entre la pointe des Blonnées et Calais, pour envoyer à terre une partie de ses blessés, les prisonniers, et les papiers concernant ses prises.

Ayant porté au large, il s'empara d'un paquebot qui transportoit des passagers, de Douvres à Ostende : il l'avoit amariné, et le destinoit à lui servir de découverte, lorsque la mer étant devenue extrêmement grosse, cette prise fût forcée de faire route pour la France. La tempête augmentoit toujours; les mâts de misaine et de beaupré, et le grand mât de hune, déjà fort endomagés dans le dernier combat, ne purent résister à la violence de l'ouragan et furent brisés : le vaisseau eut péri, sans la précipitation avec laquelle on coupa les haubans.

» Dans ce désastre affreux, (dit l'auteur du journal

journal historique, de la campagne du capitaine Thurot, sur les côtes d'Ecosse et d'Irlande, en 1757 et 1758.) (1) „ Nous dûmes notre „ salut à M. Thurot; pourvoyant à tout, et „ ayant l'œil sur tout, il portoit lui-même la „ hâche où le besoin le requéroit. Le sang-„ froid, avec lequel il regardoit les cruels effets „ de l'orage, ramena tellement la tranquillité „ parmi les matelots, qu'en peu de tems nous „ fûmes en état de nous maintenir contre la „ violence des flots dont nous avions été le „ jouet.

Le vent calma, et le *Chauvelin*, qui avoit joint le *Belle-Isle*, le tenoit à la remorque, lorsque Thurot eut connoissance de trois frégates angloises, dont la principale s'approcha du *Chauvelin*, et lâcha toute sa bordée, à portée de mousqueterie. Le sieur Duhoux Desages, commandant le *Chauvelin*, se laissa acculer, dans le dessein de donner le tems au *Belle-Isle* de se mettre en état de défense, et lui riposta d'une manière si vive, que la frégate ennemie fut obligée de revirer sur les deux autres, qui ne tiroient que de loin. Elles revinrent alors toutes

(1) Imprimé à Dunkerque.

trois à la charge : le *Chauvelin* leur tint tête avec intrépidité, et les força à lâcher prise. Ce combat fait le plus grand honneur à M. Desages qui, par les manœuvres les mieux combinées, et un courage soutenu, parvint à garantir le *Belle-Isle*, et à mettre en fuite l'ennemi qui l'avoit regardé comme sa proie.

Thurot, bien éloigné de cette basse jalousie, et de cette injustice ordinaire aux chefs, qui s'approprient exclusivement la gloire de leurs expéditions, rendit justice, avec une loyauté et une franchise vraiment digne d'éloges, à la bravoure et à l'habileté de M. Desages, auquel il avoua n'avoir été d'aucun secours.

Le *Chauvelin* eut, dans cette affaire, qui dura trois heures et demie, deux hommes de tués et douze blessés, parmi lesquels se trouva M. de la Tour-Audaye, jeune capitaine de Saint-Malo qui, au commencement de la guerre, avec un corsaire de dix canons, avoit su se faire redouter des Anglois. Il étoit destiné à commander la frégate la *Marquise*, qu'on laissa à Saint-Malo, parce qu'elle ne se trouva pas prête ; et ce ne fut que par un excès de zèle et de bien public qu'il s'embarqua sur le *Chauvelin*. Thurot, pour ne pas s'exposer à une

nouvelle attaque, dans l'état de délabrement où il étoit, fit porter l'amare du *Belle-Isle*, à bord du *Chauvelin* qui le remorqua jusques dans la rade de Flessingue, en Zélande. Malgré toute la célérité qu'il mit à se réparer, il ne put apareiller que le 18 septembre. Il doubloit les tours de Flessingue, lorsqu'il eut connoissance d'un brigantin qu'il chassa, toutes voiles dehors; mais trop occupé à la poursuite de ce petit bâtiment, il ne vit pas que sa flotille étoit elle même chassée par trois vaisseaux de guerre et deux frégates. Un coup de canon, que le *Gros-Thomas*, qui n'avoit pu le suivre, tira pour amener son pavillon, lui fit appercevoir le danger. Thurot voyant que les vaisseaux de guerre étoient à plus de trois lieues des frégates, assaillit ces dernières avec vigueur, et par un feu soutenu de son artillerie et de sa mousqueterie, leur causa le plus grand ravage. Il y avoit plus d'une heure et demie que le combat duroit; et le ralentissement de leur feu sembloit annoncer qu'elles devoient, en peu de tems, avouer leur défaite, lorsqu'il apperçut qu'un des vaisseaux de guerre avoit gagné l'avantage du vent, et le serroit de près.

Thurot sentit que la partie n'étoit plus

égale ; aussi-tôt, en habile marin, il se dégage du combat, et pousse au large, après avoir salué l'ennemi d'une dernière bordée d'artillerie et de mousqueterie. Le *Chauvelin*, qui se trouvoit plus au vent, doubla les tours de Flessingue et mouilla : le *Belle-Isle* le suivoit de près, lorsqu'un accident manqua le faire périr : la vergue de son petit hunier rompit par le milieu, et le tems qu'on employa à la racommoder, donna aux vaisseaux de guerre, celui d'arriver sur lui à demi portée de canon : leurs batteries, hautes et basses, le foudroyèrent ; les mâts furent brisés, les manœuvres mises en pièces : Thurot, qui conservoit un sang froid inaltérable dans les plus grands dangers, prouva que le courage secondé du génie, peut arrêter les plus grands malheurs. En moins de trois minutes, malgré le feu des ennemis, la grande vergue, qu'il avoit dégagée, fut jointe au tronçon du grand mât ; la vergue d'artimon fut appliquée, pour servir de beauprè, et plusieurs voiles établies ; cependant le vent fraichit, tout-à-coup, et enfla les voiles : Thurot, saisit le moment, pour se soustraire à l'ennemi. Un canot que le *Chauvelin* lui avoit envoyé, acheva de le remorquer

jusque dans la rade, où il fut tout étonné de retrouver le *Gros Thomas*. Les frégates n'avoient pas eu le tems de l'amariner, et il avoit profité du désordre du combat pour s'échapper.

On fit la visite du *Belle-Isle*, et on y trouva soixante-cinq boulets de 36 et de 24, dont trois à fleur d'eau, qui faisoient des voies assez considérables. Malgré tout ce désastre, Thurot ne perdit que cinq hommes. Le lendemain, il mouilla devant Flessingue, et fit lever la mâture du *Belle-Isle*.

Pendant le tems qu'on employoit à le radouber, le *Chauvelin* sortit, deux fois, avec le *Gros Thomas*, qui lui servoit de découverte : la seconde fois, il rentra seul, et apprit à Thurot, qu'il avoit vu prendre sa corvette devant lui, et que non-seulement il n'avoit pu la secourir, mais qu'il avoit été fort heureux d'échapper, lui-même, à deux frégates de quarante pièces de canon, qui l'avoient poursuivi.

Les travaux étant finis, Thurot remit à la voile avec le *Chauvelin*; il battit la mer, sept jours, sans rencontrer autre chose qu'un petit brigantin qui étoit parti la veille sur son lest, de la baye d'Edimbourg; il s'en empara : mais comme, dans la crainte d'être découvert, il

avoit résolu de ne rançonner aucune prise, il refusa cent guinées que lui offroit celui-ci, et brûla le bâtiment, après avoir pris l'équipage sur son bord.

D'après plusieurs éclaircissemens que Thurot avoit tirés du capitaine de ce brigantin, il avoit formé le projet d'aller à la découverte d'une flotte de cinquante-quatre voiles, escortée par deux navires, l'un de cinquante, l'autre de trente canons. Cette flotte devoit sortir de la rivière d'Edimbourg, le jour même, ou le lendemain de la prise du brigantin. C'étoit une belle occasion de tenter le combat, quoiqu'il eût un autre objet en vue, comme nous l'avons dit plus haut. Il s'y étoit déterminé avec d'autant plus de raison, que cette entreprise étoit beaucoup plus certaine que l'autre; cependant, d'après les observations, de M. Desages, il abandonna ce dessein.

Le 4 octobre, il apperçut la pointe de Flamborough : jusqu'alors, il s'étoit tenu constamment au large, pour mieux cacher sa marche; mais le vent augmentant considérablement, et craignant d'être emporté au-delà des Orcades, il jugea à propos de chercher une relâche dans la baye de Murry-Frith; il rangea, en consé-

quence, la pointe de Buchan-Ness, et courut en dedans, sous pavillon anglois, à demi lieue de terre ; mais il ne put trouver d'autre mouillage que la rade de Findd-horn, (petite ville d'Ecosse :) Il y jetta l'ancre, le 5 octobre, afin d'être le lendemain, à portée de l'endroit où il esperoit faire sa prise. Le vent, qui avoit calmé un peu, s'éleva, vers les dix heures du soir, avec une telle violence, que les deux cables du *Chauvelin* furent rompus. Le vaisseau se mit en dérive, Thurot le perdit bientôt de vue, et par un enchaînement de malheurs, ne put le rejoindre du reste de la campagne.

Il fit en vain tous ses efforts, pour le retrouver le lendemain : la tempête, qui continuoit toujours, et une brume très-épaisse lui firent perdre toute espérance à cet égard. Cet évènement fut d'autant plus fâcheux pour lui, qu'il étoit difficile de trouver un officier, qui le secondât mieux, et qui montrât autant de zèle, d'habileté et de courage, que M. Desages.

Cependant le *Belle-Isle* souffroit considérablement, et malgré la précaution qu'on avoit prise de serrer la misaine et de rester à la cape, un coup de vent impétueux rompit le beaupré, au-dessus de sa bridure, et il entraîna, avec lui,

tous les autres mâts. Le navire, sans mâts et sans voiles, se mit de travers à la lame, de sorte qu'à chaque instant, on avoit à craindre de le voir couler à fond. A ce danger en succéda un autre encore plus terrible, par le long espace de réflexions qu'il laissoit, dans l'attente d'une destruction certaine. La nuit étant arrivée, sans qu'il eût été possible d'établir aucun morceau de voiles, le vaisseau se trouvoit à huit lieues de distance de la pointe du sud, de l'isle de Schetland; et la route qu'il faisoit, au gré des vagues, devoit le jetter, vers le milieu de la nuit, sur les côtes de cette isle, où il se seroit infailliblement brisé, sans espérance de sauver un seul homme: la nuit étoit d'une obscurité profonde et effrayante: les brisans de la mer étoient le seul moyen de sentir l'approche de l'isle. Ils eussent été le signal de la mort.

Devenu, par ce malheur, le jouet des flots, l'équipage n'attendoit plus son salut que de la Providence; mais Thurôt, aussi intrépide dans la tempête, que courageux dans le combat, sut bientôt le tirer de cette léthargie. Agissant avec sang-froid et commandant avec fermeté, on lui obéit avec confiance; en un instant le

Belle-Isle fut débarrassé de sa mâture : réduit à trois corps de mâts, qui étoient écourtés de quinze pieds, il fait capeler une poulie au mât d'artimon, et par ce moyen, on établit un foc qui maintient le vaisseau debout à la lame : heureusement le jour arriva, sans qu'on eût éprouvé d'autre accident : le vent et la mer devinrent calmes ; l'équipage étant un peu revenu de sa frayeur, on prit un des huniers de rechange pour servir de misaine, le grand perroquet, pour tenir place de grande voile, et ainsi orienté on fit route.

Dans cette position, l'état-major fut assemblé, et consulté sur le parti qu'il étoit plus à propos de prendre, pour sortir d'une situation aussi fâcheuse; les avis furent incertains, jusqu'à ce que Thurot eût démontré l'impossibilité qu'il y avoit à tenir la mer, pour parvenir à aucune terre neutre.

« Messieurs, dit-il à l'équipage, lorsque nous
» nous sommes embarqués, notre but étoit de
» chercher les ennemis de notre patrie, et de
» nous enrichir de leurs dépouilles : les hasards,
» que nous avons déjà courus, et dont nous
» nous sommes tous heureusement tirés, de-
» puis que nous sommes sortis de St. Malo,

„ ne nous promettent autre chose qu'un avenir „ gracieux, la fortune nous sourira, peut-être, „ mais il faut que le courage l'attire dans notre „ parti ; le pitoyable état où notre navire se „ trouve, ne nous permet pas d'aller emprunter „ les secours de nos amis, parce qu'ils sont trop „ éloignés ; il faut aller chercher en Ecosse, ce „ que le sort nous refuse ; nous ne sommes qu'à „ quatre lieues des isles de Schetland, entrons-„ y sous pavillon Hollandois, et faisons servir „ nos ennemis même à notre sûreté „.

Tout le monde applaudit à cet avis, et s'en remit volontiers à la prudence reconnue de celui qui l'avoit proposé. On courut sur la terre, tout le jour, et enfin, après avoir essuyé mille dangers, le vaisseau fut jetté par les courans, entre les rochers qui bordent la côte des isles de Schetland. Thurot, ayant fait mettre pavillon Hollandois, et tirer des canons d'assistance, il arriva des pilotes qui le firent entrer dans la baye de Connestienne, où on lui fournit des vivres et les choses qui lui étoient le plus nécessaires.

Quoique son vaisseau fût dans un mauvais état, il n'avoit pas encore renoncé à son premier dessein ; mais ayant appris que la flotte

qu'il attendoit, étoit passée depuis vingt jours, sans s'être arrêtée aux Orcades, il partit des isles Schetland, au bout de quatre à cinq jours, et dirigea sa route vers Bergen. Le 19 octobre, une frégate de vingt-six canons, portant pavillon St. Georges, vint par le travers du *Belle-Isle*, à demi-portée du canon. Comme Thurot avoit arboré pavillon Anglois, l'équipage de la frégate se répandit le long de ses haubans, et le salua par des huzzas réitérés, mais, tout-à-coup le pavillon anglois tombe; le blanc s'élève à sa place; une décharge complette d'artillerie et de mousqueterie terrasse soixante homme, et trois des premiers officiers; les autres, dans le désordre le plus affreux, courent se cacher dans la cale : étonné d'une attaque aussi subite, à peine ont-ils la force de répondre de quelques volées : ils amènent le pavillon dont ils venoient de faire parade.

Quoique ce fut une frégate de roi, qu'on eût dû ménager, et que Thurot eût donné les ordres les plus sevères de respecter les effets de l'équipage, il fut impossible de contenir les matelots; tout fut pillé.

Après avoir transporté les prisonniers à bord du *Belle-Isle*, Thurot continua sa route

vers Bergen, où, sans cesse contrarié par les vents, il n'arriva que le 30 octobre.

Ce ne fut qu'avec beaucoup de difficultés qu'il parvint, dans ce port, à fournir à ses besoins. N'ayant ni lettre, ni crédit, ni ordre du ministre, il pria le consul de France de lui faire les premières avances, en attendant la réponse à la lettre qu'il écrivit à M. Ogié, ambassadeur de France à la cour de Danemarck. On travailla, dans l'intervalle, à réparer le *Belle-Isle*; mais les matériaux essentiels manquoient, et sur-tout, les poulies et les mâts.

Il y avoit, dans le port de Bergen, un navire françois désarmé, venant de l'Amérique, appartenant à des propriétaires françois, et à la consignation d'un marchand du lieu. Thurot, offrit au capitaine d'en faire l'acquisition; celui-ci, refusant constamment de le vendre, il s'en saisit à main armée, et y prit tout ce qui lui étoit nécessaire. Cet acte de violence, dans toute autre circonstance, eût sans doute été très-blâmable; et le commandant de la ville, fit même quelques difficultés d'y consentir; mais Thurot, guidé par son zèle pour les intérêts de sa patrie, sut si bien lui prouver combien cette mesure étoit nécessaire, pour le succès de son expé-

dition, qu'il y donna les mains, et l'affaire fut terminée à l'amiable.

L'équipage du *Belle-Isle*, abbattu et découragé par tous les évènemens fâcheux arrivés à ce vaisseau, avoit formé le projet de déserter : il fallut toute la prudence et la fermeté de Thurot, pour le retenir : ce fut en employant, tour à tour, prières, menaces et punitions, qu'il parvint à conserver presque tout son monde.

Quelques jours avant son départ, il reçut une réponse de l'ambassadeur, qui, instruit de son zèle pour les intérêts et la gloire de la nation françoise, lui fit obtenir, tant en argent qu'en autres secours, beaucoup plus qu'il n'eût osé espérer.

Les réparations achevées, Thurot appareilla de la rade de Bergen, le 25 décembre. La fortune qui le destinoit à devenir un héros, lui fit essuyer tous les dangers, afin de l'accoutumer à les braver. Elle vouloit que ses talens se perfectionnassent à l'école de l'adversité.

Il étoit à peine sorti, qu'une nouvelle tempête vint assaillir le vaisseau : une risée de vent épouvantable rompit par le milieu, le grand mât, qui avoit été fait de plusieurs pièces.

Cette chûte entraîna celle du perroquet de fougue. Thurot se détermina alors à faire couper le grand mât de hune, afin de sauver le maître mât ; mais à peine deux hommes eurent-ils commencé cette opération, que le tout tomba dans la mer, ainsi que les deux hommes, qui, heureusement furent sauvés. L'habitude où étoit l'équipage de se voir démâter, le rendit moins sensible à ce dernier accident, qui cependant mettoit le vaisseau dans une position vraiment effrayante : des vagues d'une hauteur prodigieuse venoient se briser avec fureur contre lui, et menaçoient, à chaque instant de l'engloutir.

La mer fut si grosse, pendant trois jours, qu'il fut impossible d'établir aucune voile. Enfin, le quatrième jour, on profita d'une apparence de calme, pour établir un petit mât de hune, et le vaisseau resta dans cet état, jusqu'au 4 janvier 1758. Un nouveau coup de vent vint détruire cette unique ressource qui restoit, pour gagner terre : il étoit à craindre que le *Belle-Isle*, emporté par les vagues, et dérivant toujours vers le nord, n'allât se briser dans les glaces, dont il n'étoit pas éloigné : pour éviter ce malheur, Thurot fit faire un

mât de misaine de la grande vergue, et malgré la violence des roulis, qui rendoient cette opération très-dangereuse, il eut le bonheur de l'établir en place.

Cependant le vent et les courans portoient toujours au nord, et le 15 janvier, le vaisseau étoit déjà près de l'île d'Islande, entre les 64 et 65 degrés de latitude nord : jamais peut-être aucun navire ne s'étoit trouvé dans ces parages, à cette époque, où l'on avoit à peine quatre heures de jour. Si le même tems eût continué, il ne restoit d'autre ressource que de gagner la Russie, au risque de manquer absolument de vivres et de périr dans les glaces. L'équipage, qui n'avoit alors que douze onces de pain par jour, alloit être réduit à six, lorsque la mer s'étant un peu calmée, et les vents devenant moins contraires, Thurot louvoya de façon que, le 17, il eut connoissance de la terre de Norwège, par les 62 degrés et demi : résolu de ne point la perdre de vue, il employa quatre jours à gagner la hauteur de Bergen.

Une partie des officiers et de l'équipage, témoignoit le desir d'entrer dans la passe du nord de cette ville, mais Thurot, informé du projet que plusieurs d'entr'eux avoient formé

de l'abandonner, et connoissant d'ailleurs, par expérience, la difficulté qu'il y avoit de se procurer, dans cette ville, des vivres et des mâtures, refusa de consentir à ce dessein, qui auroit pu faire tomber l'armement en pure perte : il prit donc le sage parti, malgré les murmures de l'équipage et la rencontre des glaces, d'aller promptement à Gothembourg, ville de Suède, qui lui offroit toutes les ressources qu'il pouvoit desirer. Il observa cependant de ranger la côte de Norwège, afin d'avoir toujours, en cas de besoin, un port sous le vent, et pour ne pas périr de faim. Le 22, le vent étant devenu plus favorable, il doubla le cap d'Ernéus, pointe de Norwège, qui forme, avec le Jutland, l'entrée de la mer Baltique. Après avoir encore essuyé quelques tempêtes qui l'obligèrent de relâcher dans la baye de Streinfiord, près Mandal en Norwège, Thurot mouilla, le premier février, à l'entrée de la rivière de Gothenbourg. Il fit faire des signaux, allumer des feux, et tirer des coups de canon : personne ne parut : la crainte de se voir pris dans les glaces, le força de braver, sans pilote, les écueils d'une rade qui lui étoit inconnue ; et ce ne fut pas sans de grands dangers,

dangers, qu'il arriva enfin dans le port. Cinq jours auparavant, plusieurs navires avoient péri au milieu des glaces, qui entouroient l'entrée de la rade.

Le *Bellee-Isle* resta à Gothenbourg jusqu'au 11 mai. Ce tems fut employé à le réparer complettement et à l'approvisionner de vivres.

Nous touchons enfin à l'époque, où cet armement devint utile à la France, par les nombreuses prises que fit Thurot sur les Anglois : jusqu'à présent il n'a éprouvé qu'une suite non-interrompue de contrariétés et de malheurs, maintenant il n'aura plus que des succès.

Il appareilla de Gothenbourg le 11 mai, et le 17 du même mois, il se trouva à la vue de Newcastle en Angleterre : sa première prise fut le *William et Charles*, allant de Newcastle à Arundel. Dans les cinq jours suivans, il prit encore la *Ste Marthe*, *la Prudente-Marie*, *l'amitié de Sunderland* et le *Roussia* : tous ces bâtimens étoient chargés de charbon de terre.

Le 26 mai, à 8 lieues d'Edimbourg, il eut connoissance de quatre navires : comme il les crut marchands, il leur donna chasse, toutes voiles dehors. Les deux derniers qui étoient des frégates de roi, (LE DAUPHIN et le SOLEBAY)

virèrent de bord et fondirent sur lui avec tant de vîtesse, qu'il n'eût pu éviter le combat, quand même il l'auroit voulu : en un instant il est entre deux feux, à portée du pistolet : ceux qui commandent le somment de baisser pavillon : ils croyent avoir affaire à un homme ordinaire ; mais ils ne sont pas long-tems à connoître qu'ils se sont trompés. Thurot, arme de son courage et de sa haine contre les Anglois, ceux qui sont sur son bord, et se dispose à vendre cher la victoire : le feu mutuel du canon et de la mousquetterie rend le premier choc terrible et très-meurtrier ; Thurot, sans cesse attentif à la manœuvre et à l'artillerie, est comme un lion, dont le danger augmente la fureur : les soldats, excités par l'intrépidité de leur chef, combattent avec un acharnement sans égal : on fait de part et d'autre des prodiges de valeur : le capitaine Craig, qui commandoit le *Solebay*, reçoit une blessure très-dangereuse à la gorge : le capitaine du *Dauphin* (M. Maclowe) est tué. Enfin, après sept heures du combat le plus vif et le plus opiniâtre, un coup heureux, qui met le feu aux poudres de la frégate de bas-bord, délivre Thurot d'un de ses ennemis : l'autre vaisseau

totalement désemparé, et ayant perdu beaucoup de monde, aime mieux gagner le large, que de s'exposer à tenter d'attirer à lui une victoire, que l'éloignement de son camarade sembloit ranger du côté de Thurot.

Voici ce que dit l'auteur du journal historique de Dunkerque (1), à l'occasion de ce combat, dont il a été témoin oculaire.

« La vigueur, avec laquelle on nous assaillit » eût effrayé tout autre moins aguerri que nous » ne l'étions : quelques-uns en tressaillirent, » mais l'intrépidité de M. Thurot les remit. » Comme il nous encourageoit sans cesse, et » que nous voyons à chaque instant, les effets » de sa prévoyance et de son exactitude, chacun de nous croyoit le voir exposer sa propre vie, pour sauver celle du moindre matelot : on ne craignoit plus que pour lui ».

Quelque sujet qu'eût Thurot, de se réjouir d'avoir vaincu deux ennemis aussi redoutables, il ne put s'empêcher de donner des larmes à dix-neuf de ses braves compagnons, qui avoient péri dans l'action : trente-quatre avoient été blessés.

---

(1) Voyez pag. 49.

L'apologiste de Thurot, fait, au sujet de ce même combat, les réflexions suivantes: « L'auteur anonyme (1) doit rougir de sa fausse imputation, à l'égard du brave Thurot, lorsqu'il avance ces paroles : QUE S'IL NE S'EMBARRASSOIT PAS DE PÉRIR, IL NE SE SEROIT PAS EMBARRASSÉ NON PLUS DE PERDRE AVEC LUI L'UNIVERS ENTIER. Sa conduite annonce bien le contraire, puisqu'il exposoit souvent sa vie, pour sauver celle du moindre matelot ».

Après ce combat, où Thurot se couvrit de gloire, il fit changer ses voiles, qui étoient criblées, et réparer ses manœuvres. A peine avoit-il fini de jumeler son mât d'artimon, qu'il eut connoissance d'un bâtiment, qui, se croyant prêt à être attaqué, se dit neutre et arbora bannière Danoise. Il le visita, et le trouvant tel, il mit à son bord, six prisonniers qui étoient malades depuis long-tems, et deux femmes qui avoient occasionné parmi, les officiers, quelques jalousies dont les suites auroient pu devenir fâcheuses.

Thurot continua sa croisière, qui, chaque

---

(1) Il est question du Journal de la navigation de Thurot, imprimé chez Vente.

jour, étoit marquée par de nouveaux succès. Le 30 mai il fit amener une chaloupe Angloise, avec laquelle il entra à Mendale, en Norwege. L'*Emérillon*, petit Quaiche, portant dix pièces de canon et quarante hommes d'équipage, vint mouiller auprès de lui. Pendant que Thurot travailloit à mettre son mât de misaine et son grand mât, deux pieds de plus sur l'avant, il eut avis que quelques navires marchands étoient prêts à appareiller d'un mouillage voisin. Aussi-tôt il fit armer la chaloupe Angloise, de 4 pierriers et de 20 hommes, la nomma le *Houmar*, en donna le commandement au sieur Payen, et l'envoya de conserve avec l'Emérillon, à la recherche de ces vaisseaux. Ils revinrent, au bout de quelques heures, à son grand étonnement avec chacun une prise, le *Christian*, chargé de charbon, et le *Bourgau*, dont la cargaison consistoit en chanvre, fer et lin. Thurot chargea ses blessés à bord de l'*Emérillon*, et l'expédia pour Christian-Sand, où il devoit les mettre à terre, et pourvoir à la vente des deux prises.

Le 4 juin, se trouvant en état de reprendre la mer, il leva l'ancre, et alla établir sa croisière dans le Catégat. Pendant tout le jour, il

donna la chasse à plusieurs navires qu'il eut le regret de trouver neutres. Le brigantin anglois, l'*Amitié*, qu'il prit, à la hauteur de la tour de feu de *Skagen*, le dédommagea de ses peines. Le lendemain, le sieur Payen amarina la *Catherine*. Cette prise fut suivie de celle du Senau le *Lothean*. Thurot eût bien voulu aller à Christian-Sand, afin d'y reprendre les équipages des deux prises, que l'Emerillon y avoit convoyée; mais ayant reconnu la terre de Maelstrand, il jugea plus a propos de courir sur la tour de Wingo, près Gothenbourg, que de s'exposer à perdre ses prises. Il mouilla à l'embouchure de la rivière où à sa grande satisfaction, il trouva l'*Emérillon*, que le vent y avoit porté malgré lui.

Le 12 juin, il fut rejoint par sa goëlette, le *Coureur*, qui revenoit de Gothenbourg, et il expédia le *Houmar* pour Elseneur et Copenhague. Le surlendemain, le *Coureur* fit trois prises, que Thurot envoya a Christian-sand, sous l'escorte de la Goëlette. Le 14, comme il étoit prêt à partir, il eut connoissance d'une flotte marchande, escortée de deux vaisseaux de guerre, qui firent, par trois fois, feu de trois coups de canon. Il jugea

que c'étoit un signal pour appeller les navires anglois qui étoient dans la rade. Il ne se trompoit pas: sur les onze heures du soir, huit à neuf bâtimens, de différentes grandeurs, sortirent pour rejoindre leur escorte, et naviguèrent de conserve.

Comme Thurot avoit toujours eu bannière danoise, et que ses ennemis n'avoient pu le soupçonner d'être françois, il apparcilla sur le champ, et suivit la flotte, dans le dessein de tomber sur le premier navire qui pourroit s'en écarter. Bientôt il en accoste un, le somme de se rendre, l'amarine, et l'expédie pour Gothenbourg. Cette prise étoit chargée de draps, de chanvre, et portoit seize canons.

Il battit la mer jusqu'au 19 sans avoir d'autre rencontre que celle de trois brigantins (la *Marguerite*, l'*Elisabeth*, la *Sally*,) qu'il enleva: le 22, se trouvant chassé par deux frégates, qu'il reconnut pour être de cinquante-quatre et de trente-six pièces de canon, il fut obligé de se réfugier avec ses prises dans la baye d'Armesound. Il ne tarda pas à remettre en mer, et s'empara sur les côtes de Norwège, des deux senaus la *Jenn* et le *Success*, qui amenèrent à la première requisition qui leur en fut faite. Il y mit deux

capitaines de prise, et les expédia pour Christiansand.

A peine avoit-il fini cette expédition, qu'il eut connoissance de deux petits navires, qui fuyoient toutes voiles dehors. Il ne put les atteindre que le lendemain : le premier se rendit sans résistance ; l'autre n'amena que lorsqu'on lui eut tiré quelques coups de canon, et qu'il eut reconnu le pavillon françois. Fâché d'avoir perdu ses peines, Thurot lui reprocha, un peu durement, de ne s'être pas rendu plutôt.

„ Sans votre couleur, répondit le capitaine, „ vous ne nous auriez pas en votre pouvoir, „ et je mettrai plutôt le feu à mon navire, que „ de le rendre à aucun anglois.

Thurot charmé de cette réponse déterminée, lui rendit sa prise, et continua sa croisière.

Le 17, il donna chasse à un grand senau, portant pavillon suédois, qui affectoit de l'éviter, et l'ayant atteint, il envoya quelques hommes et un lieutenant pour le visiter. Le capitaine étoit parvenu à persuader à l'officier, qu'il étoit neutre ; et l'on commençoit à se rembarquer dans le canot, lorsqu'un matelot qui étoit descendu dans la cale, dans le dessein, sans doute, d'y chercher quelque chose à boire, fit la dé-

couverte d'un porte-feuille, qui contenoit des titres incontestables qui assuroient la prise. Ce navire, nommé la *Jenn* et l'*Elisabeth*, fut amariné sur le champ : il étoit chargé de harangs, et portoit huit canons.

Thurot alla mouiller dans la baye de Christiansand, sous le château de Fleckeren, qu'il salua de onze coups de canon, et qui lui rendit coup pour coup. (1)

S'étant aussi-tôt remis en mer, le 12 juillet, il découvrit les feux de la tour de Skagen, et quelque tems après une flotte qu'il reconnut, au jour, pour angloise; C'étoit des pinques armés en guerre, au nombre de dix-sept, deux desquels portoient la flamme. Il y en avoit onze

---

(1) Thurot étoit extrémement délicat sur tout ce qui concernoit l'honneur du pavillon françois. Jamais il ne saluoit un château ou un navire étranger, qu'il ne fût sûr qu'on lui rendroit les mêmes honneurs. Avant de satisfaire à cette formalité d'usage, il envoya son lieutenant pour savoir si on repondroit à son salut : le commandant ne s'y trouva pas; mais sa femme, qui le remplaçoit à merveille, en cas de besoin, fit cette réponse : « Dites au capitaine Thurot » que je serai charmé de recevoir sa politesse, et « que je lui rendrai coup pour coup.

à trois mâts, dont le moindre étoit du port de trois cents tonneaux : plusieurs avoient jusqu'à dix-huit et vingt canons, en tout cent trente. Ils se réunirent aussi-tôt qu'ils s'apperçurent qu'on leur donnoit la chasse. Thurot, en homme, toujours prudent, assembla le conseil; on proposa d'attaquer dans le centre, et cet avis prévalut. Il se garda bien de s'y opposer ; sa passion pour la gloire lui faisoit desirer cette nouvelle occasion de signaler sa bravoure. Il étoit d'ailleurs persuadé qu'on acquiert plus d'estime à se ranger à un avis salutaire, que le grand nombre approuve, qu'à persister dans un autre, peut-être meilleur, mais qui n'a d'autre appui que l'autorité.

Thurot ne pouvoit se dissimuler les dangers de cette entreprise ; mais il espéroit que son courage, et celui des siens, suppléeroit au nombre. Il donne donc le signal du combat, arrive au milieu de la flotte, et fait un feu terrible des deux bords.

Les Pinques opposent une résistance opiniâtre, forment la chaîne autour du *Belle-Isle*, font pleuvoir sur lui une grêle de boulets, et se succèdent alternativement, pour l'écraser sous leurs décharges réitérées.

La victoire sembloit prête à se ranger de leur côté : Thurot, resta plus de deux heures sans pouvoir se débarrasser ; il fut même un moment, où l'équipage, doutant de son salut, le désespoir seul l'animoit ; mais rien ne rebute des soldats commandés par un chef intrépide : ils ne connoissent plus le danger : Thurot indique lui-même où il faut frapper, et dirige si bien ses coups, qu'il met en déroute toute la flotte : il la poursuit et s'empare du navire le *Georges* et *Joseph*. Une grande pluye qui survint et l'obscurité de la nuit ne lui permirent pas de suivre les autres vaisseaux qu'il auroit également pris, si les circonstances n'eussent favorisé leur évasion. Il eut dans cette affaire quatre hommes de tués et autant de blessés.

Tant de succès effrayèrent la marine marchande angloise ; ses vaisseaux n'osoient plus se montrer dans la mer du nord.

Le ministère britannique, fatigué des plaintes continuelles qu'il recevoit à ce sujet, et humilié de voir qu'une seule frégate désolât les côtes d'Angleterre et d'Ecosse, envoya à sa poursuite, plusieurs vaisseaux de guerre ; mais tous les moyens qu'ils employent pour l'enlever, ne servent qu'à faire éclater son adresse : pen-

dant qu'ils le cherchent, il prend encore un senau anglois (le *Blackney*) et un brigantin, avec lesquels il vient mouiller à Christiansand, après avoir échappé à deux vaisseaux anglois, dont l'un étoit le *Chatham*. En sortant de ce port, il fut poursuivi par deux autres navires ennemis, le *Deptford* et l'*Aquilon*, l'un de soixante-quatre canons, l'autre de quarante, qui l'attendoient sur les côtes de Norwège, mais qui ne purent le joindre.

Le 15 août, par une brume épaisse, il apperçut une frégate qui s'avançoit sur lui : déjà Thurot faisoit branle bas, lorsque la frégate angloise fut jointe par deux autres, et bientôt après, par un quatrième qui venoit vent arrière sur lui, toutes voiles dehors. Il crut alors plus prudent de s'éloigner, et profitant de la brume, il alla gagner l'île de Schetland, où il apprit que tous les vaisseaux anglois qu'il avoit rencontrés, le cherchoient depuis long-tems. Sur cet avis, il quitta ces parages, et pour dérouter l'ennemi, il remonta vers le nord jusqu'aux îles Féro, où il mouilla, pour y faire des provisions ; puis il remit en mer.

Il y avoit quelques jours qu'il croisoit, lorsqu'il s'apperçut d'une voie d'eau considérable

dans son navire : déjà les soutes à pain et à poudre étoient sur le point d'enfoncer :

Dans cet état dangereux il reconnut le Cap. Telling (en Irlande.) Résolu d'entrer dans la première anse qui seroit en état de le recevoir, il envoya son canot pour avoir pleine connoissance de la terre, Sur ce qu'il lui fut rapporté qu'il étoit impossible d'aborder , il poussa au large, et courut sur les deux brigantins, le *Jean* et le *Treulève* , qu'il prit près de l'île Tory.

Enfin , après avoir singlé tout le jour le long de la côte d'Irlande, il donna dans l'anse, qu'on nomme, *Lough Swilly*.

Dans la journée du 31 , il vint à bout d'étancher la voie d'eau , qui étoit au ras de la quille. Il avoit envoyé son petit canot à terre pour faire des vivres ; quatre hommes amenèrent des moutons ; mais au lieu de dix dont on avoit besoin , ils voulurent les forcer à en acheter un troupeau de 150. L'officier qui commandoit le canot, se défendit de les prendre, sur ce que la chose ne dépendoit pas de lui, et les invita à venir chercher à bord, le paiement du tout. Ces bonnes gens s'embarquèrent avec confiance, et amenèrent avec eux huit moutons.

Lorsqu'ils furent sur le *Belle-Isle*, Thurot, réfléchissant au danger qu'il y auroit à se faire connoître pour françois, et craignant d'être trahi par ces insulaires, les garda sur son bord, et appareilla aussi-tôt, de peur d'être rencontré par les vaisseaux ennemis qui étoient à sa poursuite. Ces malheureux étoient inconsolables de se voir emmener loin de leurs foyers; mais Thurot les traita avec tant de bonté et d'humanité, que leur chagrin fut bientôt dissipé.

Le premier septembre, il s'empara, près l'isle d'Isla, du navire le *Henry*, de dix-huit canons, qui fit quelque résistance. Il finissoit de donner les expéditions au capitaine de prise, lorsqu'il eut connoissance de deux autres gros vaisseaux qui sortoient du *canal Saint-Georges* : il les chassa et les enleva, après quelques coups de canons de part et d'autre; l'un nommé le *Carlstown*, armé de douze canons, et chargé de draps et de fil, venoit de *Liverpool*, et alloit à la *Caroline* : l'autre, la *Britannia*, armé de 14 canons, alloit à la nouvelle *Yorck*, avec une ample cargaison de porcelaine, de draps et de sel.

Le 3 septembre, à la hauteur du cap *Cantire*, (en Ecosse,) il fit encore une prise: c'étoit

l'amiral *Ruyter*, de dix-huit canons qui revenoit du Port-au-Prince, chargé de sucre, de caffé et d'indigo, et que la frégate angloise, la *Boyne*, avoit enlevé aux Hollandois. Tous ces navires étoient considérables par leurs forces et leurs richesses.

Pour donner le change aux vaisseaux ennemis, que le bruit de ses exploits avoit fait sortir des ports d'Ecosse, Thurot s'éleva, une seconde fois, jusqu'à la hauteur des îles Fero, et vint ensuite mouiller, le 13 septembre, dans la rade de Bergen, avec deux de ses prises : les autres s'étoient séparées de lui.

Le 25 novembre, se trouvant en état de naviguer, il porta au large. Le trente, il eut connoissance de deux navires : le premier étoit Dantziquois, le second, nommé le *Buxton* : trompé par la couleur du pavillon anglois que le Belle-Isle avoit arboré, vint se ranger sous son Beaupré, pour lui dire qu'il étoit chargé de lin et de fer, qu'il avoit pris à *Petersbourg*, pour *Londres*: Thurot, profitant de la confidence, l'amarina et l'expédia pour le port le plus prochain, qui étoit alors Flessingue, en Zélande. Cette prise fut suivie de celle du brigantin, le *Dublin*. Après avoir battu la

mer, pendant quelque tems, il mouilla, le 5 décembre, à Ostende, où il séjourna un mois, pour y vendre ses prises, et vint enfin désarmer à Dunkerque, épuisé de fatigues et couvert de gloire.

Thurot se rendit à Versailles : la renommée l'avoit dévancé : il y fut parfaitement accueilli : le desir qu'il avoit, de se rendre, de plus en plus, digne des bontés du roi, l'engagea bientôt à quitter la cour, pour aller combattre ses ennemis.

Il proposa au gouvernement de faire une descente en Angleterre. Il donna des plans parfaitement conçus, présenta les moyens qu'il employeroit pour s'assurer du succès : il en démontra, nous ne dirons pas seulement la possibilité, mais la certitude, se chargea de tous les évènemens, et assura que le gouvernement seroit amplement dédommagé par les bénéfices de l'expédition.

De tout tems il y a eu à la cour de ces êtres inutiles qui, fiers d'un nom quiest un reproche pour eux, voyent, avec le dépit de la jalousie, l'homme né dans l'obscurité, fixer l'attention du monarque. Ils présentèrent le projet de Thurot, comme une chimère d'une exécution

tion impossible, qui constitueroit le gouvernement dans des dépenses inutiles. Un homme, d'un mérite moins connu, seroit resté accablé sous les coups que l'envie lui portoit ; mais le ministre trouva le plan de Thurot si bien combiné, qu'il en parla avec intérêt au roi.

Nous étions toujours en guerre avec l'Angleterre : chaque jour cette puissance faisoit des prises sur nous. Notre commerce en souffroit considérablement.

On avoit besoin d'un homme prudent, habile et intrépide, qui put en imposer aux ennemis : la France entière désignoit l'invincible capitaine du *Belle-Isle*. Le maréchal, son zélé protecteur, qui savoit que personne n'étoit plus propre que Thurot, à une expédition qui exigeoit de la bravoure et de l'enthousiasme, sollicita et obtint pour lui, le commandement d'une escadre qu'on équipoit alors à Dunkerque, et dont les opérations devoient concourir au projet combiné d'une descente en Angleterre. Le roi crut ne pouvoir mieux récompenser le mérite de ce brave marin, qu'en lui procurant de nouvelles occasions d'acquérir de la gloire : les jaloux s'élevèrent de nouveau contre

lui, mais aucun ne fut assez téméraire pour être son rival.

Nous ne pouvons passer sous silence le témoignage honorable et non-suspect, que l'auteur de l'histoire d'Angleterre (1) rend à la bravoure, au courage et à l'humanité de Thurot : voici comme il en parle :

„ On équipa à Dunkerque une petite esca-
„ dre, dont le commandement fut donné au
„ capitaine Thurot, l'un des plus hardis cor-
„ saires qui eût paru depuis long-tems au ser-
„ vice de France. L'année précédente, ce brave
„ aventurier avoit dejà signalé son courage et
„ son habileté dans les mers du nord, où il
„ commandoit le vaisseau corsaire, le *Belle-*
„ *Isle*, avec lequel il prit un grand nombre de
„ bâtimens ennemis, et soutint un combat
„ très-vif contre deux frégates angloises qui
„ furent forcées de l'abandonner, et de se re-
„ tirer en très-mauvais état. „

„ Le nom de Thurot étoit alors la terreur

(1) Voyez histoire d'Angleterre, depuis le traité d'Aix-la-Chapelle, de 1748, jusqu'au traité de Paris, en 1763, traduite de Smolet, par Targes, Imprimé à Londres, dans l'année 1768.

„ de toute la marine marchande, qui, en rendant justice à sa valeur dans les combats, „ admiroit son adresse à éviter la poursuite „ des corsaires qu'on avoit envoyés successivement pour l'attaquer dans toutes les parties „ de l'océan Germanique, et de la mer du „ Nord, jusqu'aux îles Orcades. On doit encore remarquer, à l'honneur de ce grand „ homme, que, quoiqu'il ne fût originairement qu'un marinier, privé de tous les avantages de la naissance et de l'éducation, il se „ distingua toujours par sa générosité, son humanité, et sa compassion envers ceux qui „ tomboient entre ses mains; et ce fut en „ grande partie cette bonne conduite qui l'éleva „ à un rang honorable dans sa patrie. La cour „ de Versailles reconnut son mérite; le monarque françois lui donna une commission, „ et le chargea de commander le petit armement qu'on équipoit alors à Dunkerque. „

Les préparatifs que l'on fit, cette année, dans les ports de France, pour effectuer la descente dont Thurot avoit donné le plan, parurent assez importans, pour que la cour de Londres en prît l'alarme. Ce fut le sujet d'un message du ministre au parlement, pour y re-

mettre l'adresse du roi, conçue en ces termes:

,, Le roi a reçu avis que la cour de France
,, fait des préparatifs, pour une invasion dans
,, ses royaumes: quoique sa majesté soit per-
,, suadée qu'avec le zèle et l'affection de son
,, peuple, une telle entreprise, avec l'aide de
,, Dieu, se terminera par la destruction de ceux
,, qui s'y sont engagés, cependant, S. M. crain-
,, droit de ne pas agir conformément aux soins
,, paternels, et à l'attention qu'elle a toujours
,, marquée pour la sûreté et la conservation de
,, ses sujets, si elle manquoit à prendre quel-
,, qu'un des moyens qui sont en son pouvoir,
,, et qu'elle juge nécessaires, pour leur dé-
,, fense: à ces causes, S. M., conformément
,, à ce qui a été passé dans le dernier acte du
,, parlement, fait part des avis qu'elle a reçus
,, au sujet des préparatifs, qui se font actuel-
,, lement dans les ports de France, pour une
,, invasion dans ce royaume, et du danger
,, éminent, auquel il est exposé par cette
,, invasion: ce que S. M. notifie à la chambre,
,, pour que sadite majesté puisse, si elle le
,, juge nécessaire, faire marcher toute la mi-
,, lice, ou seulement, telle partie qu'elle croira

„ convenable, selon que les circonstances l'exi-
„ geront. „

Les deux chambres ayant marqué, par des adresses affectueuses, leur reconnoissance, et l'approbation qu'elles donnoient aux sages desseins du monarque, le gouvernement s'attacha particulièrement à distribuer les escadres, de façon que les ports de France, où l'on savoit que se faisoient les armemens, fussent, pour ainsi dire, bloqués par des vaisseaux de guerre anglois qui se communiquoient, réciproquement, par une chaîne de corsaires. De leur côté les François prirent toutes les mesures propres à assurer le succès de l'invasion projettée.

Les vaisseaux qui se trouvoient dans les ports de Rochefort, de Brest et de Port-Louis avoient ordre de se réunir sous les ordres de M. de Conflans. On avoit aussi préparé des bateaux plats et des bâtimens de transport dans plusieurs ports du royaume. Thurot devoit diriger sa course vers les parties septentrionales de l'Irlande, pour donner l'alarme à la côte d'Angleterre, opposée à celle qui avoit été désignée à M. de Conflans, pour le débarquement. On mit à bord des escadres de Brest et de Rochefort, des troupes françoises et une partie de la brigade

Irlandoise, une grande quantité d'artillerie de terre, de selles, et d'autres équipages de cavalerie: on prétend même que le prince Edouard, destiné à troubler encore le repos de la Grande-Bretagne, se rendit, *in-cognito*, aux environs de Vannes, résolu de faire une nouvelle tentative, pour exciter un soulèvement dans la nation.

L'escadre de Thurot étant prête, il eut ordre de mettre à la voile. M. de Choiseuil, qui venoit d'entrer dans le ministère, lui écrivit cette lettre, en date du 27 septembre 1759.

„ Je suis bien aise, mon cher Thurot, „ qu'enfin vous soyez en rade, mais ce n'est „ pas tout : il faut partir, il faut faire parler de „ vous, sans qu'il vous arrive d'échec ; „ enfin il faut que vous ne m'attiriez pas de „ reproches, sur l'amitié et le soutien que je „ vous ai promis, et que je vous continuerai „ certainement, si vous ne trompez pas mon „ espérance sur votre bonne conduite et sur „ vos talens. „

Thurot, à la reception de cette lettre, n'eut rien de plus pressé que de mettre à la voile, déterminé à affronter tous les dangers qu'il avoit à courir de la part d'une flotte angloise,

qui masquoit, pour ainsi dire, la rade de Dunkerque. Son escadre étoit composée de cinq frégates; LE MARÉCHAL DE BELLE-ISLE, de quarante-quatre canons, LE BÉGON, de trente-six, LA BLONDE, de trente-deux, LA TERPSICORE, de vingt-six, L'AMARANTE, de dix-huit, et la découverte, appellée LE FAUCON, de dix-huit. Les troupes de terre qui montoient ces vaisseau, formoient un corps de douze cents hommes, environ, dont M. de Flobert, brigadier d'infanterie, avoit le commandement. Elles étoient ainsi réparties : sur le *Belle-Isle*, 60 grenadiers du régiment des Gardes-Françoises, deux piquets des Gardes-Françoises, deux des Gardes-Suisses, une compagnie de grenadiers, et un piquet de Cambis; sur le *Bégon*, deux piquets de Gardes-Françoises, deux de Gardes-Suisses, deux piquets de Cambis, et un des Volontaires-Etrangers; sur la *Blonde*, une compagnie de grenadiers et cinq piquets d'Artois; sus la *Terpsicore*, une compagnie de grenadiers, et quatre piquets de Bourgogne; sur l'*Amarante*, une compagnie de grenadiers, et trois piquets de Volontaires-Etrangers.

Ce fut le 15 octobre 1759, vers les cinq heures après midi, que Thurot appareilla de

la rade de Dunkerque. Il saisit, avec adresse, l'instant, où les vents du sud avoient chassé les Anglois sur leurs propres côtes pour s'ouvrir un chemin, que la présence de ses ennemis sembloit devoir lui interdire pour long-tems, et vint mouiller sur les neuf heures du soir, à la grande rade d'Ostende. Son intention étoit, avant d'aller plus loin, d'observer les mouvemens des ennemis dans ces environs, afin de ne pas tomber au milieu d'eux, pendant la nuit, et de leur donner le change, sur la route qu'il alloit tenir.

,, Aussi-tôt, dit Smolet, (1) que le ministre ,, anglois eut avis que Thurot avoit fait voile ,, de Dunkerque avec sa petite escadre, pour ,, faire une descente en Ecosse ou en Irlande, ,, on envoya des couriers à tous les comman- ,, dans des troupes de la Grande-Bretagne sep- ,, tentrionale. Ils eurent ordre de tenir les forts, ,, sur toute cette côte du royaume, dans le ,, meilleur état de défense, et d'être prêts à ,, repousser les François par-tout où ils pour- ,, roient se présenter. Conformément aux ins-

(1) Voyez histoire d'Angleterre, traduite par Targes.

„ tructions qu'on donna à ces commandans,
„ on éleva des signaux, de distance en dis-
„ tance ; on indiqua des quartiers de rendez-
„ vous aux troupes réglées et à la milice, et
„ l'on publia des ordres pour qu'aucun officier
„ ne pût s'écarter de son corps sous quelque
„ prétexte que ce fût. Le plus grand éloge que
„ l'on puisse faire de ce fameux corsaire, ajoute
„ cet historien, est de rapporter les alarmes
„ que son petit armement répandit dans une si
„ grande étendue de pays d'un puissant empire,
„ dont les flottes couvroient l'océan ".

Le 16, à la pointe du jour, il eut connoissance de deux navires anglois, mouillés aussi sur la même rade, à deux portées de canons de son escadre : un cutter, qui venoit du large, fit signal de deux coups de canons, s'approcha de ces navires, leur parla, et ils mirent aussi-tôt à la voile. Plusieurs autres vaisseaux parurent encore, dans la journée, mais se tinrent à une certaine distance : Thurot craignant qu'ils n'eussent quelques desseins, fit ses dispositions, relativement à la route qu'il étoit convenable de prendre : il n'eut pas beaucoup de tems pour y réfléchir, car, le 17, vers les sept heures du matin, tous les navires étant mouillés

sur une seule ancre, le cable du *Begon* se rompit : comme il dérivoit sur le *Belle-Isle*, Thurot ne jugeant pas à propos de lui faire mouiller une autre ancre, fit couper son cable, pour l'éviter, et saisit ce moment, pour donner le signal général d'appareillage.

La flotte, en quittant la rade d'Ostende, courut, pendant ce jour et les suivans, sur différens bords, afin d'éviter les endroits, où pouvoient être les ennemis : on eut cependant connoissance de plusieurs vaisseaux, mais dispersés, et fort éloigné les uns des autres. Après avoir ainsi cotoyé la Hollande et le Jutland, Thurot, entra le 22 dans le *Catégat*, où il s'empara d'un senau anglois, (le *Lincoln*).

La proximité de Gothenbourg lui donna l'idée d'y relâcher, tant pour mettre l'ennemi en défaut, par cette contre-marche, que pour y prendre des ancres, faire un remplacement de vivres, et réparer le *Bégon* dont les mâts avoient beaucoup souffret : il entra donc, le 26, dans ce port, où il fut rejoint par le Faucon qui, après s'être perdu, avoit eu le bonheur de prendre le brigantin le *William*.

„ Si le grand nombre des frégates que l'An-
„ gleterre a détachées, pour veiller à la sûreté des

,, côtes orientales d'Ecosse et d'Irlande, dit ,, l'auteur du journal de Dunkerque ; (1) si ,, la flotte dépêchée, sous le commandement ,, du chevalier Brett et de celle du commodore ,, Boys, qui étoit préposée, pour veiller à em- ,, pêcher la flotille et chargée de la poursui- ,, vre, en cas qu'elle vint à bout de tromper ,, sa vigilance, n'ont pu empêcher Thurot ,, d'entrer à Gothenbourg et d'en sortir à son ,, gré que ne doit-on pas attendre de l'a- ,, venir? (2)

,, Quiconque saura, ajoute le même auteur, ,, que cinq corsaires ont su se soustraire à plus ,, de cinquante navires, tant corsaires, que fré- ,, gates et vaisseaux de roi, acharnés à leur ,, poursuite, avouera aisément, ou que nos en- ,, nemis sont bien foibles, ou que le mérite ,, de celui qu'on leur oppose est au-dessus ,, de toutes les louanges que l'imagination peut ,, produire en sa faveur.

---

(1) Voyez le journal historique de la campagne du Capitaine Thurot, sur les côtes d'Ecosse et d'Irlande, en 1757 et 1758, imprimé à Dunkerque.

(2) Ce journal fut imprimé quelque tems après l'arrivée de Thurot à Gothenbourg.

Le Houmar, que Thurot avoit laissé, le mois de juin dernier, dans les mers du Nord, rentra par hasard dans le port de Gothenbourg, et se réunit à l'escadre. Thurot, après avoir rempli l'objet qu'il s'étoit proposé, se disposoit à mettre à la voile, lorsque les vents changèrent tout-à-coup, et le retinrent jusqu'au 14, qu'il appareilla par un vent d'Est.

La mer devint très-grosse pendant la nuit du 15. A la pointe du jour on s'apperçut que le Bégon, la Terpsicore, et les deux découvertes manquoient. La *Terpsicore* rejoignit sur les midi. Quelque tems après, Thurot découvrit deux navires, sur lesquels il gouverna, comptant que l'un étoit le *Bégon* ; mais il ne tarda pas à s'appercevoir de sa méprise. Comme il avoit désigné à M. Grieux, capitaine du *Bégon*, ainsi qu'aux autres frégates, le port de Bergen, pour lieu de rendez-vous, en cas d'évènement, il prit le parti de s'y rendre, et alla mouiller le 17, dans la baye de Beroben, à environ 4 lieues de Bergen,

Après avoir attendu plusieurs jours, et envoyé de tous côtés, pour prendre des informations, au sujet du *Bégon*, Thurot n'en apprenant aucunes nouvelles, remit en mer, le 5

octobre. Les vents contraires et les gros temps l'obligèrent de courir sur différentes routes. Le 18 il eut connoissance des îles Féro. Les vents de S. S. O. et de S. S. E. qui régnoient depuis long-tems, avec apparence de continuation, le déterminèrent à chercher un abri dans quelques-unes de ces îles, afin d'y attendre un tems plus favorable, et de ne pas fatiguer inutilement ses vaisseaux : il avança, par la rivière de WAGEFIORD, jusqu'au port de WESTMAN-HAVEN de l'île STROMOÉ, où il jetta l'ancre le 28.

Son premier soin fut de renouveller les provisions, afin de pouvoir en sortir, aussi-tôt que le tems le permettroit. Le gouverneur des îles FÉRO se rendant difficile pour la fourniture des subsistances, et Thurot ayant appris que ces difficultés étoient en partie occasionnées par le LAWERMAN, ou juge du pays, il fit marcher des détachemens armés, pour les intimider l'un et l'autre, et prendre de force ce qu'ils ne voudroient pas donner de bon gré pour de l'argent: cette démarche produisit un bon effet, et on amena sur l'escadre, 29 bœufs: Thurot alla lui-même à THORSHAVEN, qui est le chef-lieu des îles Féro, dans l'île Stromoë,

pour y voir le LANDVOGT ou intendant du pays, et en tirer les autres objets nécessaires à l'escadre : il en obtint de l'orge, de la farine, de la tourbe, de l'eau-de-vie et du tabac.

Ce fut dans cette île que commença à se manifester une division entre Thurot et M. de Flobert, division qui nuisit beaucoup au succès de l'expédition. Quelques jours après l'arrivée aux îles Féro, Thurot releva, avec un peu de sécheresse et de vivacité, un officier de terre qui se plaignoit des vivres. M. Flobert, qui, plus d'une fois avoit témoigné sa haine à Thurot, parce qu'il s'étoit constamment refusé à lui communiquer ses intructions particulières, que la cour lui avoit expressement ordonné de tenir secrètes jusqu'au moment de la descente, lui dit avec hauteur, que le ton qu'il prenoit, ne lui convenoit pas ; et appellant l'officier de piquet, lui demanda quatre fusiliers et un caporal, pour mettre Thurot aux arrêts. Le capitaine, indigné d'un ordre aussi étrange se mettoit en devoir de lire l'ordonnance du roi, pour prouver qu'il étoit, de fait et de droit, le maître sur son bord : mais M. Flobert, craignant de compromettre son autorité, en persistant dans sa démarche inprudente, se

retira, et cette querelle s'appaisa, non sans un levain d'animosité qui fermentoit sans cesse, occasionnoit des contrariétés continuelles, et finit par jetter, dans l'esprit des soldats, un germe d'insubordination qui produisit, dans la suite, de très-mauvais effets.

Les gros tems continuoient toujours, et l'escadre essuya cinq coups de vent considérables. Ces contre-tems obligèrent Thurot à prendre la précaution de diminuer les vivres jusqu'à dix onces de pain par jour, et à supprimer les doubles rations, tant des officiers mariniers et sergens, que des domestiques. Pour appaiser les murmures que ces retranchemens faisoient naître, il délivra des reconnoissances, par lesquelles il s'engageoit à payer, au retour en France, un dédommagement proportionné aux déductions faites sur les vivres.

Dès le commencement de cette relâche, le commandant des troupes de terre proposa d'assembler les principaux officiers du détachement (1), afin de délibérer sur le parti qu'il y

(1) M. de Cavenac, commandant de la brigade des gardes; M. Dusoulier, commandant de la brigade d'Artois; M. de Russilly, commandant de la

avoit à prendre : Thurot accepta la proposition Dans ce conseil, M. de Flobert représenta que, d'après tous les accidens arrivés à l'armement, la diminution des vivres, la séparation du Bégon, la disparution de deux corvettes et la perte de deux chaloupes, il étoit de la dernière importance, pour le bien du service, de retourner en France, promptement et par le chemin le plus court. Toutes ces considérations présentées avec force, et d'un ton décidé, ne changèrent rien aux dispositions de Thurot, qui, loin de ralentir son zèle, chercha à le communiquer aux troupes et aux équipages, dans une réponse par écrit, qu'il fit aux observations de M. de Flobert, et qui portoit en substance ,, que ,, les vivres manquant aux îles Féro, c'étoit en ,, Angleterre, où il falloit en aller chercher ; ,, que là on en trouveroit en abondance : les ,, vents, ajoutoit-il, qui nous ont été contrai- ,, res depuis long-tems, changeront ; et trois ,, jours nous suffisent pour arriver au but : le ,, seul moyen honorable d'être vraiment utile à la

---

brigade de Bourgogne ; M. de Stoniz, commandant des volontaires étrangers, et M. le marquis de Bragelogne, major du détachement.

,, patrie,

„ patrie, c'est de faire une heureuse diversion;
„ en allant attaquer l'ennemi sur ses propres
„ foyers, et de braver tous les périls, pour
„ réussir dans cette tentative glorieuse, plutôt
„ que de retourner honteusement en France,
„ après tant de peines et de fatigue, sans
„ avoir osé rien entreprendre. Au reste, le
„ chemin le plus court est par l'Angleterre;
„ c'est sur ses côtes qu'il faut relâcher; j'y
„ veux absolument faire une descente: les
„ motifs d'une retraite aussi déshonorante que
„ celle qu'on propose, ne pourroient conve-
„ nir qu'à une armée, dont le salut de la pa-
„ trie dépendroit: Enfin, ce n'est point mon-
„ trer le courage et la fermeté nécessaires dans
„ la carrière des armes, que de ne pas savoir
„ s'assujettir aux contrariétés et aux calamités
„ auxquelles elle expose „.

C'étoit par de tels discours; c'étoit en ne se laissant jamais abattre par les évènemens, que Thurot soutenoit le courage des troupes, et s'opposoit aux intentions ouvertement manifestées de contrarier ses desseins en faisant renoncer à l'entreprise.

Enfin, le 26 janvier 1760, les vents étant au N. O., bon frais, l'escadre sortit des îles Féro, et passa successivement, les jours sui-

vans, près de l'isle LEWIS, (l'une des Westernes) et de celle de St. KILDA.

Le 30, on apperçut les côtes de l'Irlande, et Thurot se prépara au débarquement pour le lendemain, mais à 10 heures les vents étant passés au S. S. E., il fut obligé de s'éloigner: on s'approcha encore de terre le 2 février: une brume très-épaisse obligea la flotte à virer de bord. Le lendemain Thurot prit une entière connoissance de la côte, et vers les six heures du soir, après avoir doublé l'isle TORY, il courut sur terre pour entrer à LONDONDERRY.

Il fit, à cet effet, toutes les manœuvres et signaux nécessaires, mais la passe étant étroite, la nuit très-obscure et les vents tournés à l'O. S. O., il vira de bord; et pour ne point s'écarter de son objet, il résolut d'aller mouiller sous la terre, à côté du lac Foyle, sur lequel est situé Londonderry: pour exécuter ce projet, on fut obligé de louvoyer: un accident, qui arriva à la misaine de la *Blonde*, obligea les autres vaisseaux de dériver sous le vent, dans la crainte de la perdre de vue: il survint ensuite une tempête, et dans les jours suivans, plusieurs accidens particuliers qui retardèrent encore le débarquement.

Le 10, Thurot revenoit à son objet avec les plus belles espérances, lorsque les vents le reportèrent au large.

Il prit, ce jour-là, le *Boyn*, senau chargé de graine de lin, et envoya le pain, qui s'y trouvoit, à bord de la *Terpsicore*.

Le 11 février, Thurot fut informé que les officiers de terre de l'*Amarante* avoient demandé à ceux de la *Terpsicore*, ce qu'ils pensoient de l'expédition, et que ces derniers avoient répondu qu'ils alloient enfin prendre leur parti : d'après ces explications, il fut résolu entre les deux frégates, qu'elles abandonneroient le reste de l'escadre, pour retourner en France : ce fut, en effet, ce que fit l'*Amarante*, quelques jours après.

Le 21, après avoir pris toutes les informations relatives au départ de l'*Amarante*, Thurot dit à la *Blonde* et à la *Terpsicore*, qu'il alloit virer de bord, pour chercher la frégate perdue, et qu'ensuite, si les vents continuoient à être contraires, il feroit route pour Bergen, comme l'endroit le plus propre à renouveller les provisions : la *Blonde* répondit qu'il n'y avoit pas un instant à perdre.

M. de Russilly, commandant le détache-

ment à bord de la *Terpsicore*, prit la parole, se plaignit beaucoup du retranchement des vivres, du peu qu'il en restoit à bord, et termina, en disant que tous les officiers étoient décidés à retourner en France. Thurot leur représenta tout le danger d'un pareil dessein, et les suites fâcheuses qui pouvoient en résulter pour eux-mêmes : il fit ensuite virer de bord, pour retrouver l'*Amarante*, mais les deux autres frégates, et sur-tout la *Terpsicore*, qui n'ignoroient pas le parti qu'avoit pris l'*Amarante*, ne répondirent pas au signal : Thurot fut alors obligé de céder, et jugeant qu'il étoit plus prudent d'abandonner une petite frégate, que d'en perdre deux, il fit route pour Bergen.

Par une suite des contrariétés qu'il avoit éprouvées jusqu'alors, les vents passèrent le lendemain au Nord-Ouest. Thurot parla encore aux frégates, et leur dit, que le tems ne permettant pas de continuer à faire route pour Bergen, il alloit passer dans le canal de St. Georges, afin d'avoir la terre des deux bords, et de ne pas s'exposer à mourir de faim, comme ils le craignoient tant. M. de Russilly, levant alors tout-à-fait le masque, lui notifia, au nom des officiers de la *Terpsicore*, qu'ils al-

loient passer par l'ouest de l'Irlande, pour gagner la France. Thurot ordonna à M. Dernaudais, capitaine de la frégate, de le suivre, et lui dit, qu'en cas de refus, il le rendoit responsable envers le Roi, de tous les évènemens qui pourroient lui arriver. M. de Russilly repliqua qu'il se chargeoit de tout, que son intention étoit, aussi-tôt qu'il seroit arrivé, de se rendre à la cour, pour se plaindre de la conduite de Thurot, et l'en faire punir.

M. Dernaudais, qui ne trempoit nullement dans le complot, et dont l'intention étoit de suivre Thurot par-tout, fut forcé, d'après un procès-verbal, signé par les officiers de terre et de mer, de céder à la volonté unanime, et de faire route par l'ouest de l'Irlande.

Thurot fit alors signal à la frégate, par un coup de canon, de venir le joindre : comme elle ne faisoit aucune manœuvre pour obéir, il fit tirer un second coup : elle s'approcha, et le capitaine s'étant rendu à bord du *Belle-Isle*, il auroit été cassé sur le champ, s'il eût paru adhérer aux sentimens des troupes ; mais ayant prouvé, par son procès-verbal, qu'il avoit été contraint à faire cette manœuvre déplacée,

Thurot le renvoya sur son bord, avec de nouvelles instructions, et jura que tous ceux qui avoient trempé dans le complot, en seroient sévèrement punis.

M. Larréguy, capitaine de la *Blonde*, qui avoit eu connoissance des projetss de la *Terpsicore*, dit à Thurot, en passant près du *Belle-Isle*, qu'il pouvoit compter sur lui, et qu'il ne l'abandonneroit jamais.

M. Thurot, espérant atterrer incessamment, laissa donner la ration ordinaire de huit onces de pain; mais le commandant des troupes, ayant donné, la veille, des ordres pour n'en délivrer que cinq onces aux soldats, ceux-ci se plaignirent, avec raison, de voir les matelots mieux partagés; aussi-tôt que Thurot en fut averti, il rendit la distribution égale. M. de Flobert lui chercha querelle à ce sujet; cependant celle-ci n'eut pas de suite : mais dans la même journée, il en éclata une autre, qui mit en évidence, et la coupable imprudence de M. de Flobert, et toute sa haine contre Thurot.

A 10 heures du matin, le conseil étant assemblé, il demanda au capitaine, des explications sur la navigation, qu'il étoit convenu, la veille, de diriger, par le canal de St. Geor-

ges, mais dont le but paroissoit changé, par la route qu'il faisoit pour Londonderry. Thurot convint qu'il alloit à Londonderry : M. de Flobert lui demanda quel parti il prendroit, si le vent lui en refusoit encore l'entrée : il répondit qu'il se désisteroit de son projet, et qu'il continueroit à faire route. A cela M. de Flobert lui dit, « à la bonne heure ; mais si demain, ,, à six heures du matin, nous ne sommes pas ,, dans le port de Londonderry, et que vous ,, ne renonciez pas alors à ce projet, JE VOUS ,, FERAI ARRETER ET JE M'EMPARERAI DU NAVIRE ». Thurot, qui n'étoit pas homme à s'en laisser imposer, outré d'un discours fait pour exciter autant de surprise que d'indignation, regarde M. de Flobert, d'un œil de mépris, et lui répond avec sang-froid : « Si vous ,, le prenez ainsi, il n'y a rien de fait : les ,, menaces ne m'intimident point ; je suis loin ,, de vous craindre, et je vous défie de me ,, faire arrêter ».

M. de Flobert défend à la sentinelle de le laisser sortir, et s'élançant, comme un furieux, de la chambre du conseil, il appelle toute la garde en armes, pour se saisir de lui : aussi-tôt Thurot entre dans sa chambre, prend ses pis-

tolets, force la sentinelle, et vient sur le gaillard, défiant le plus hardi, de mettre la main sur lui. La garde étoit composée de grenadiers de Cambis ; il en monta plusieurs avec un caporal ; intimidés par la contenance fière et menaçante de Thurot, retenus sans doute aussi par le respect que son courage et ses actions inspiroient, ils s'arrêtèrent : plus sages que leur chef, ils sentirent qu'ils le compromettroient en exécutant l'acte de violence qu'il leur ordonnoit.

Pendant ce tems, les officiers, qui étoient présens, firent sentir à M. de Flobert, qu'il avoit outre-passé ses pouvoirs, et l'engagèrent à donner un contre-ordre : il se rendit à leurs instances. Pour mettre fin à cette scène scandaleuse, et en prévenir de pareilles, Thurot vouloit lire l'instruction donnée par le Roi, lors de l'embarquement, pour la conduite des troupes et des gens de mer, par laquelle il lui étoit aisé, en faisant connoître l'article qui le constituoit seul commandant en chef de l'escadre, de faire rentrer M. de Flobert dans les vraies bornes de son autorité : mais celui-ci défendit aux soldats de l'entendre : sur ce que Thurot dit qu'il la feroit afficher, M. de Flo-

bert donna l'ordre de saisir celui qui oseroit l'entreprendre. Thurot qui, par amour pour la paix, avoit eu la complaisance de ne pas rendre cette instruction publique, eut encore celle de ne pas la faire afficher, pour ne pas aigrir d'avantage les esprits ; et le calme fut rétabli.

Le même jour, Thurot courut sur l'isle d'Enistrahull, qu'il doubla, et mit en panne au vent de la passe de Londonderry, pour attendre, dans cette situation, la *Blonde* et la *Terpsicore*, qui avoient été forcées, par un changement subit de vent, de courir au large : elles étoient dans une si grande crainte que, se trouvant hors de la portée du *Belle-Isle*, elles prirent, pendant la nuit, le parti de l'abandonner. Thurot mit un feu au haut du grand mât de hune, un à la grande hune, un fanal en poupe, et tira des coups de canon, de distance en distance, pour rallier les frégates : au lieu de répondre aux signaux, elles tenoient conseil sur la route qu'elles alloient prendre. Une méprise, qui arriva alors, fut cause qu'elles reparurent le lendemain : elles étoient convenues que, si le *Belle-Isle* ne les rejoignoit pas, elles se réuniroient à dix heures du soir, pour faire route par l'Irlande : la *Terp-*

sicore, ayant entendu, que l'heure du départ seroit à deux heures du matin, ne rejoignit pas la *Blonde*, au moment convenu. Dans cet intervale, les vents changèrent, et devinrent si favorables, que Thurot seroit entré, sur le champ, dans le lac Foyle, si la *Terpsicore* et la *Blonde* se fussent trouvées avec lui. Quoiqu'il en soit, le tems ne se trouvant pas propre à favoriser leur fuite, elles furent contraintes de rejoindre le *Belle-Isle*, après avoir pris la précaution de défendre à qui que ce soit, de parler de ce qui s'étoit passé. Elles s'excusèrent, vis-à-vis de Thurot, en disant que le vent les avoit poussées au large pendant la nuit. Déjà on se préparoit à mouiller à Londonderry, lorsque les vents tournèrent au sud-ouest.

Le 15, la troupe et l'équipage furent mis à cinq onces de pain : les officiers, voyant que les provisions leur manquoient, pressèrent Thurot de retourner en France ; mais il ferma l'oreille à leurs remontrances, et leur dit qu'il étoit déterminé à ne pas y rentrer, qu'il n'eût rempli le but de sa mission : cependant, pour leur procurer quelques rafraichissemens, il relâcha à l'île d'Isla. Il y apprit, par un gentilhomme, nommé Archibald Macdonnell, que

l'armée navale commandée par M. le maréchal de Conflans avoit été complettement battue par celle de l'amiral Hawke. Cet évènement, qui, quoique déjà ancien, étoit nouveau pour lui, le jetta dans la plus grande consternation : il sentoit parfaitement que le projet de descente, qu'il avoit donné au maréchal de Belle-Isle, et que le ministre avoit adopté, ne pouvoit causer à l'ennemi un dommage considérable, qu'autant qu'il étoit lié à la grande expédition : celle-ci ayant manqué, l'autre devenoit très-pénible, très-périlleuse, et le succès fort incertain : Néanmoins, il persista dans ses desseins, croyant son honneur intéressé à ne pas revenir en France, qu'il n'eût frappé quelques coups à l'avantage de son pays.

Les instructions que le roi avoit confiées à Thurot, portoient de ne rien entreprendre sur l'Ecosse ; il lui étoit ordonné, en cas que les circonstances l'obligeassent à y faire une descente, de ne s'y présenter que comme ami, de ne se servir de ses armes que pour sa défense, et même, dans le cas où on le traiteroit en ennemi, de ne rien prendre qu'en payant. Mais des ordres positifs du gouvernement anglois défendoient aux habitans de l'isle, de

donner aucune espèce de vivre aux François.

Thurot, forcé, par la nécessité, d'avoir recours à la force, fit, de concet avec M. de Flobert, mettre pied à terre à quatre compagnies de grenadiers, pour en imposer aux habitans, en cas qu'ils refusassent des bestiaux, et pour les mettre à couvert de tout reproche. M. Dusoulier, qui commandoit ce détachement parvint à se procurer quarante bœufs, une petite quantité de gruau, et quelqu'autres fournitures légères, que Thurot paya à un prix très-raisonnable, le capitaine s'étant toujours comporté avec autant de modération que de générosité, suivant le témoignage même des anglois.

On lui donna avis que plusieurs bâteaux, mouillés dans un hâvre voisin, étoient chargés de farines : il les fit enlever du consentement du propriétaire.

Les gens du canot, qu'il avoit envoyé, à bord de ces bâtimens, avoient commis plusieurs excès : on lui fit des plaintes : il apprit, entr'autres choses, que l'officier qui commandoit ce canot avoit mis le pistolet sous la gorge d'un capitaine de ces bâtimens, et l'avoit forcé à lui donner cinquante guinées : Thurot n'ayant

pas le tems de terminer lui-même cette affaire, vouloit livrer le coupable à son accusateur, pour garant de son vol; mais cet homme se contenta du billet de l'officier.

Le 19, vers les midi, l'escadre mit à la voile, et le lendemain, elle prit, à l'entrée du canal Saint-Georges, près du Cap Cantire, l'*Ingram*, navire anglois, chargé de sel et d'orange, venant de Lisbonne, et faisant route pour Glascow: il étoit armé de quatorze pièces de canons.

A huit heures du soir, Thurot demanda à M. de Flobert, un moment d'entretien, et lui dit:
„ Je compte entrer, cette nuit, dans la baye de
„ Carrickfergus, et y mouiller, ou à minuit, ou à la
„ pointe du jour. C'est là le lieu où vous devez
„ opérer; il y a deux objets, Belfast et Carrick-
„ fergus. Je vous débarquerai à White House:
„ Vous attaquerez premièrement Belfast: c'est
„ une ville riche, commerçante, qui n'a ni forti-
„ fications, ni troupes: menacez d'y mettre
„ le feu, les habitans se hâteront de vous
„ fournir tous les secours de vivres qui man-
„ quent à l'escadre, et vous leverez de fortes
„ contributions: de-là, vous vous porterez à
„ Carrickfergus: cette ville est médiocre et

„ pauvre : il vous sera facile de vous emparer
„ de son château, qui est vieux, ruiné et sans
„ défense ; vous mettrez en liberté les prison-
„ niers françois qui doivent y être détenus.
„ Vous forcerez ensuite les habitans de vous
„ livrer le peu de provisions et d'argent qu'on
„ peut exiger de la médiocrité de leurs moyens,
„ et je vous rembarquerai, avant que les vais-
„ seaux anglois ayent le tems d'être avertis
„ de notre descente. Cette attaque ne doit être
„ qu'un coup de main. Ne donnez pas à l'en-
„ nemi le tems de se reconnoître. Brusquez
„ vous réussirez. „

Au lieu de suivre ce plan, qui étoit tracé d'après les connoissances approfondies du local, M. de Flobert, qui sembloit prendre à tâche de contre-carrer Thurot dans toutes ses entreprises, fit précisément le contraire. Il avoit vu sur sa carte, que Kilroote étoit plus près de Carrickfergus, que White House : il voulut absolument y mouiller, et dit hautement que, si l'on n'y jettoit pas l'ancre, il ne mettroit point ses troupes à terre. Envain Thurot fit des représentations, et démontra jusqu'à l'évidence, l'avantage de son projet ; rien ne put changer la résolution de M. de Flobert,

et il fallut, pour ne pas faire manquer totalement l'oppération, déférer à sa volonté.

Thurot mouilla donc le 21, vers dix heures du matin, vis-à-vis le village de Kilroote : la troupe eut ordre de se préparer. On lui donna, après le repas, un reste d'eau de vie, que Thurot conservoit précieusement, depuis longtems, pour cette occasion ; et la descente commença de toutes les frégates à la fois, vers onze heures et demie du matin.

Thurot, ayant ensuite demandé à M. de Flobert qu'elle étoit sa résolution, et s'il alloit d'abord à Belfast, comme il le lui avoit conseillé, il répondit que, „ n'ayant point d'aîles, „ il faisoit ses pas, l'un après l'autre, et qu'il „ marchoit premièrement à Carrickfergus. „

Un bâteau pêcheur, que Thurot envoya enlever, lui apprit qu'il y avoit 600 prisonniers françois, tant à Belfast, qu'à Carrickfergus, et l'instruisit exactement des forces qui étoient dans ces deux villes. Il le fit savoir, sur le champ, à M. de Flobert, et leva aussitôt l'ancre, pour se rendre à Whitehouse, où il avoit apperçu trois navires, qu'il lui eut été facile de prendre, si l'on eût voulu suivre son plan de débarquement : indépendamment

des vivres qu'on se fût procuré, par cette prise, on eût pu en tirer des lumières : mais le coup étoit manqué : ces vaisseaux soupçonnant que la flotte étoit françoise, s'étoient retirés dans le fond de la rivière, pour se mettre à l'abri de toute surprise.

Le lieutenant colonel Jennings, ayant appris que trois vaisseaux avoient jetté l'ancre à deux mille et demi du château, envoya aussi-tôt un détachement, pour les reconnoître, et fit transférer à Belfast, les prisonniers françois.

Les troupes ayant débarqué sans opposition, au nombre de six cens hommes, M. de Flobert se mit à la tête de la première division, et marcha droit à la ville, qui étoit aussi bien gardée qu'on pouvoit le faire, dans une place ouverte, avec le peu de ressources qu'avoit le commandant.

Les françois firent leur attaque, et trouvèrent d'abord quelque résistance ; mais les Anglois, forcés de céder au nombre, se retirèrent dans le château, où ils furent vivement poursuivis par les François.

Ils ne pouvoient y tenir long-tems, étant dépourvus des choses les plus nécessaires, et les murs étant en si mauvais état, qu'il y avoit une

une brêche de plus de vingt pieds de large. Cependant le commandant repoussa la première attaque des assaillans, et tua beaucoup de soldats. M. de Flobert reçut un coup de fusil qui lui perça une jambe, et l'obligea de se retirer, pour se faire panser : il remit le commandement à M. de Cavenac, et le chargea de sommer le commandant ennemi de se rendre.

Comme l'officier françois s'approchoit du château, on vit, tout-à-coup, les portes s'ouvrir. Les François crurent que c'étoit une sortie, et ils se préparoient à recevoir l'ennemi ; mais un officier tenant l'épé nue à la main, purut précédé d'un tambour. C'étoit le commandant lui même : il demanda à capituler, ce qui fut accepté. La capitulation se fit verbalement : le colonel Jennings convint de se rendre, à condition que, ni lui ni ses troupes ne seroient envoyés prisonniers en France, mais qu'on les échangeroit contre un pareil nombre de françois, qui étoient en Angleterre ou en Irlande ; que le château ne seroit point démoli, et qu'on ne brûleroit ni ne pilleroit la ville, pourvu que le maire et les habitans fournissent aux François, les provisions nécessaires : ces articles convenus, les François entrèrent dans

le château, et la garnison mit bas les armes : elle consistoit en deux cents hommes, (tant officiers que soldats,) du regiment de Strode, dont M. Jennigs étoit lieutenant-colonel.

On leur avoit tué quatre hommes et blessés douze : les François perdirent dix-neuf hommes ; ils eurent trente blessés, en comptant M. de Flobert.

Nous remarquerons, d'après Smolett, une circonstance qui mérite de passer à la postérité, comme un exemple de courage joint à l'humanité, qui forme le véritable héroïsme.

Pendant que les François et les Anglois étoient le plus animés au combat, dans une des rues, un jeune enfant courut en jouant au milieu d'eux, sans aucune idée du danger auquel il s'exposoit : un soldat françois l'appercevant, posa son fusil à terre, s'avança hardiment entre les deux feux, le prit dans ses bras, le mit en lieu de sûreté, retourna où il avoit laissé son fusil, et recommença à combattre.

Lorsque les François furent maîtres de toutes les portes, on signa les articles de la capitulation.

Malgré les précautions des officiers pour empêcher le pillage, plusieurs soldats trouvèrent

le moyen d'entrer dans la ville, et pillèrent quelques maisons : aussi-tôt qu'on s'en apperçut, on mit des patrouilles dans toutes les rues; on fit la perquisition la plus exacte de tout ce que les soldats avoient pris, et on le remit au maire de la ville, en le chargeant de rendre, à chacun des bourgeois, ce qui lui appartenoit.

Le 22, la ville de Carrickfergus ne se trouvant pas en état de fournir les subsistances nécessaires à l'escadre, le maire demanda la permission d'envoyer à Belfast un marchand du lieu, nommé, Cobbau, pour en tirer le supplément. On le fit partir sur le champ avec le sieur Cléry, pilotin du *Belle-Isle*. Pendant ce tems là, on donna des ordres à tous les boulangers de la ville, de cuire sans discontinuer. M. Cobbau revint vers midi avec le sieur Cléri, et ils apportèrent avec eux, une lettre des magistrats de Belfast, par laquelle ils promettoient d'envoyer, dans la journée, tout ce qu'on leur demandoit. La terreur, qui s'étoit répandue dans cette ville, ne lui permit pas de balancer un moment. Revenons à Thurot. Dès qu'il eut jetté l'ancre près de White House, il envoya un officier à terre, pour savoir le

résultat des opérations de M. de Flobert celui-ci fit dire, pour toute réponse, que la présence de Thurot étoit nécessaire : le capitaine se rendit, sur le champ, auprès de lui, (c'étoit le lendemain de la prise de Carrickfergus) et renouvella ses instances, pour l'engager à brusquer l'attaque de Belfast, dont il lui représenta la conquête comme immanquable, la ville n'étant dans le moment, suivant les avis certains qu'il avoit reçus, défendue que par deux cents hommes de troupes réglées et quelques milices.

M. de Flobert s'y refusa constamment, quoique M. de Beauhamel, capitaine de Bourgogne se fût offert de s'en rendre maître, si on vouloit lui confier seulement un détachement de trois cens hommes. Le comte de Scordek se fit même fort d'y entrer avec cent cinquante hommes; mais ces deux braves officiers, auxquels on ne sauroit donner trop de louanges, essuyèrent un refus, et Thurot fut obligé de retourner à bord avec la crainte presque certaine de voir échouer son entreprise, par l'obstination de M. de Flobert.

Le même jour, la *Blonde* s'empara d'un brigantin chargé de sucre et de tabac, nommé le *Klyde*.

Le 23, Thurot écrivit au commandant du détachement, pour le presser de completter sa victoire, en marchant à Belfast : il disoit, dans sa lettre, ,, qu'il ne rembarqueroit point les troupes, que cette ville ne fût prise; qu'il étoit d'autant plus intéressant de s'en emparer, que l'on y trouveroit des vivres en abondance; que l'on pourroit y lever de fortes contributions; que le rembarquement s'y feroit beaucoup plus commodement qu'à Carrickfergus, par la facilité que donneroient, pour cette opération, les bateaux plats, qui étoient dans le port.

,, Le projet que je vous propose, ajoutoit-il, ,, est le seul praticable dans les circonstances, ,, où nous nous trouvons, et le seul qui réu- ,, nisse à la gloire du succès, des avantages in- ,, faillibles. Je ne puis différer davantage mon ,, départ. Passé demain, je remets à la voile. ,, Les ennemis avertis de notre arrivée, vien- ,, dront immanquablement nous attaquer dans ,, le port; il est de mon devoir de les éviter. ,, Enfin point de vivres, point de rembarque- ,, ment; car, il vaut mieux que vous demeuriez ,, prisonniers en Irlande, que de mourir de faim ,, à bord. ,,

La réponse que fit M. de Flobert, à laquelle

nous joindrons les lettres de M. de Cavenac, peint parfaitement son caractère et ses sentimens à l'égard de Thurot. Voici comme elle est conçue :

Lettre de M. de Flobert.

,, Si vous aviez fait, avec vos vaisseaux, ,, la centième partie de ce que j'ai fait avec le ,, quart de mon détachement, il ne seroit pas ,, dans la cruelle situation, où il se trouve ré- ,, duit par votre seule faute, et dont vous serez ,, responsable au roi sur votre tête ; les inten- ,, tions du roi, en vous confiant la conduite ,, d'un détachement, ne vous permettoient pas ,, de le sacrifier visiblement à l'exécution de ,, projets et de chimères impossibles : si vous ,, aviez eu la prudence de craindre, autant que ,, moi, la famine, le seul mal sans remède, ,, au-dessus du courage des troupes du roi, ,, vous ne vous seriez pas réduit à la cruelle ,, menace de nous abandonner à la discrétion ,, de ses ennemis : votre devoir est d'atten- ,, dre tout évènement, plutôt que de ne pas ,, rembarquer le détachement.

,, La troupe n'étoit pas en état, réduite, par

,, votre faute, depuis plusieurs jours, à quatre
,, à cinq onces de biscuit, d'opérer hier ni au-
,, jourd'hui, n'ayant pu trouver de vivres,
,, qu'à raison de trois pains par piquet. Vous
,, convenez vous même, que les troupes sont
,, affoiblies de force ; sans doute il leur reste
,, assez de courage pour les surpasser.

,, Vous serez, vous seul, responsable de l'é-
,, vènement : la plus grande faute à la guerre,
,, est de se mettre dans la nécessité de faire ce
,, qu'on ne doit pas faire : je vous le répète, et
,, vous somme, au nom du roi, de courir tous
,, les hasards, plutôt que d'abandonner le dé-
,, tachement. Je suis et serai toujours le même
,, à votre égard.

Signé, FLOBERT.

Première lettre de M. de CAVENAC.

,, J'ai fait écrire, avec la plus grande vivacité,
,, à Belfast, pour que vous ayez des provisions
,, demain à bord ; elles y seront sûrement,
,, parce que nous avons ici en ôtage, un des
,, principaux habitans de Belfast ; et quand on
,, ne rempliroit pas la promesse en entier, nous
,, en avons ici, beaucoup et tout autant qu'il

„ nous en faudroit pour arriver en France, et „ vous ne sauriez vous dispenser de nous y „ ramener.

Signé, CAVENAC.

„ *P. S.* Demeurant commandant du déta- „ chement, je vous somme, au nom du roi, „ de ne pas abandonner le détachement, et de „ courir tous les hazards, qui pourroient même „ ne pas arriver, plutôt que de nous aban- „ donner aux ennemis du roi. Nous retenons „ ici tous vos officiers.

Autre lettre de M. de CAVENAC.

„ Il ne paroît plus douteux, que les enne- „ mis font leurs dispositions, pour venir ici ; „ ainsi, il est absolument indispensable que „ vous pourvoyiez à nous rembarquer inces- „ samment, par les moyens que vous pourrez „ aviser au plutôt : il faut nous envoyer dix „ barils de cartouches faites, et dix barils de „ balles.

Signé, CAVENAC.

Thurot, répondit, le 24, à M. de Flobert, qu'il faisoit peu de cas de ses menaces, mais

que, puisqu'il refusoit obstinément d'aller à Belfast, il alloitpourvoir au rembarquement des troupes. Il finissoit par lui conseiller de faire de nouvelles menaces aux habitans, pour les engager à fournir au plutôt le complément des vivres, dont on étoit convenu, et de prendre en ôtage, quatre des notables de la ville, pour s'assurer de l'exécution de leurs promesses.

On fit une ample provision d'eau douce, de patates, pour tenir lieu de pain; et le 25, à cinq heures du soir, on commença à se rembarquer. Mr. de Cavenac emmena, avec lui, le maire et trois notables comme ôtages, pour assurer la provision d'eau qu'il laissoit à terre, jusqu'au lendemain, et pour la sûreté de M. de Flobert, et de douze blessés qui restoient à Carrickfergus, sans que, suivant la capitulation, ils puissent être faits prisonniers de guerre.

Le rembarquement fut fini le 26. Les vents variant successivement du S. O. au O. N. O., grand frais, on ne put lever l'ancre le même jour. On profita de l'intervalle, pour faire un accord avec les ôtages, par lequel il fut stipulé que la ville de Carrickfergus payeroit, en forme de contribution, la somme de mille livres sterling,

en dédommagement des vivres qu'elle n'avoit pas fourni, ainsi qu'elle s'y étoit engagée.

Des quatre ôtages, deux furent envoyés chez eux, et les deux autres, (le sieur Chaplin, maire de Carrickfergus, et le sieur Spaight, marchand,) furent gardés à bord du *Belle-Isle*, pour garans de l'exécution de cet arrangement.

Le 27, les vents étant passés au N. O., grand frais, et continuant à être très-violens, il fut impossible de lever l'ancre, et de mettre à la voile, avant minuit.

Le 28, à quatre heures et demie, après avoir doublé le feu de l'île de Copland, faisant route au sud, et étant éloigné d'environ cinq lieues au sud-ouest de l'entrée de la baye de Carrickfergus, on apperçut trois navires : C'étoit une escadre angloise, (1) à-peu-près d'é-

---

L'Eole, de 36 canons et de 240 hommes commandé par le capitaine Eliot, commandant en chef; la *Pallas*, de 32 canons et 220 hommes, capitaine Cléments; la *Brillante*, de 32 canons et 220 hommes, capitaine Logie : ces frégates étoient prêtes à sortir du port de Kingsale, (en Irlande) pour aller croiser dans la mer de Biscaye, lorsqu'elles reçurent la nouvelle du débarquement de Thurot, et l'ordre d'aller l'attaquer.

gale force en apparence, mais réellement supérieure en canons et en hommes (1).

D'ailleurs bien équippée, tandis que celle de Thurot étoit entièrement délabrée. Comme les vaisseaux anglois avoient eu le tems d'être avertis, pendant qu'on amusoit MM. de Flobert et de Cavenac, ils connoissoient parfaitement les forces de l'escadre françoise, et son état.

Thurot tint, le plus près du vent qu'il fut possible, et se confiant dans la légéreté et la bonté du *Belle-Isle*, il prit chasse, en faisant

---

(1) Ces vaisseaux étoient de beaucoup plus forts d'échantillon, et mieux armés que ceux de Thurot: car, quoique le *Belle-Isle* eût quarante-quatre canons, il n'étoit pas de force à cela, et les gros tems qu'on avoit essuyé à la mer, avoient obligé d'en mettre une partie à fond de cale, entr'autres les pièces de 18. Thurot n'eut pas le tems de les faire remonter pour le combat, de sorte qu'il n'en avoit pas plus de 32 ou 34; il en étoit de même des autres frégates à proportion. D'ailleurs les anglois avoient tous bons matelots à leur bord et des troupes fraîches, tandis que les François, qui n'en avoient presque point, étoient encore exténués par une n vigation de plus de 4 mois.

signal aux autres frégates, de forcer de voiles, afin d'éviter un engagement, qu'il étoit imprudent de tenter, d'après le petit nombre, les fatigues et la foiblesse des équipages.

Bientôt se trouvant trop près de la pointe de Galloway (en Ecosse,) il fut obligé d'arriver le cap au Sud, et malgré tous les efforts qu'il fit, l'ennemi gagnoit beaucoup sur lui : la proximité de l'île de Man, le força ensuite de revenir à l'est ; et d'après la marche supérieure des vaisseaux anglois, le combat devint inévitable. Thurot fit signal de ralliement et signal pour parler : la *Blonde*, au lieu d'y répondre, continua à marcher de l'avant, et la *Terpsicore*, vint à lui, pour un moment, et prit aussi-tôt la fuite. L'intrépide Thurot, avec la seule frégate qu'il monte, se décide alors à combattre les trois vaisseaux ennemis. Il fait une décharge sur le commandant, qui y riposte aussi-tôt, et le combat s'engage : pendant qu'il est aux prises avec lui, les deux autres frégates angloises, prolongent le *Belle-Isle*, et lui lâchent leurs bordées, qui le maltraitent cruellement : le feu de l'artillerie et de la mousqueterie, rend l'action très-meurtrière : plusieurs des canonniers du *Belle-Isle* perdent courage, et malgré les exhortations réitérées du capitaine, se sauvent

à fond de cale. La fortune se décidoit entièrement contre Thurot ; cependant cette défection ne peut abattre son courage : voyant que l'ennemi lui tuoit beaucoup de monde, et que son artillerie n'étoit plus servie avec assez de vivacité, pour soutenir le combat avec avantage, il se livre à son impétuosité naturelle, et tente d'aborder le commandant, mais le vaisseau anglois, allant de l'avant, et ayant une marche supérieure, le beaupré du *Belle-Isle* ne peut s'engager que dans les haubans d'artimon, et est rompu en deux, par ce choc, au ras du collier de misaine, *l'Eole* se débarrasse aussi-tôt, et s'éloigne un peu, ayant beaucoup souffert dans cette première attaque.

Thurot fait, de nouveau, les signaux de ralliement, pour rappeller à leur devoir, la *Blonde* et la *Terpsicore*, mais elles n'arrivent pas encore. Cependant le *Belle-Isle*, après une heure de combat aussi inégal, étoit démâté de son artimon ; ses mâts de hune étoient emportés ; toutes ses manœuvres étoient coupées : il avoit, en outre, reçu sous l'eau trois coups de canon, dont deux sous la hanche de tribord, et le troisième faisoit à la Ste. Barbe, une voie d'eau considérable, qui, ne pouvant être bou-

chée, le mettoit en danger de couler bas. Les deux frégates angloises profitant du mauvais état, où il se trouvoit lui lâchent une seconde volée qui le dégrée totalement. Le feu de la mousquetterie se soutenoit toujours ; mais le combat devenoit trop inégal.

La *Blonde*, sur le secours de laquelle Thurot comptoit le plus, couroit toujours de l'avant, et ne tiroit pas un seul coup sur l'ennemi. Thurot ne put s'empêcher de dire aux officiers, en parlant du capitaine de cette frégate : *Voilà cet homme sur lequel je me reposois, il m'abandonne.*

La *Pallas* et la *Brillante*, étonnées de la valeur plus qu'humaine de Thurot, continuoient à le foudroyer ; bientôt le gaillard de derrière fut entièrement détruit, et la grande roue du gouvernail fracassée : cinq timoniers avoient été tués successivement à leur poste ; enfin, le *Belle-Isle* étoit dans l'état le plus déplorable : une des frégates ennemies le quitta alors, pour aller s'engager avec la *Terpsicore* qui n'arriva au secours du *Belle-Isle*, que dans le moment où elle ne pouvoit lui être d'aucune utilité : l'autre donna chasse à la *Blonde* qui ne parut que longtems après.

Pendant que Thurot se débattoit, au milieu du carnage; qu'il cherchoit à exciter ses gens, à disputer encore la victoire, ou au moins, à ne la perdre qu'avec honneur, le commandant anglois s'étant reparé, revint à la charge, et acheva d'écraser le *Belle-Isle*: Plusieurs fois, les officiers avoient représenté à Thurot que son vaisseau se trouvant sans défense, il étoit inutile de résister plus long-tems, et qu'il ne restoit plus d'autre parti que celui de se rendre: malgré ces justes remontrances, Thurot étoit inébranlable : préférant la mort à la honte de baisser son pavillon, il veut recourir au dernier coup de bonheur qu'il attendoit, celui de périr sur le champ de bataille, et ne rester exposé, ni à la dérision des envieux, ni à l'insulsant triomphe de l'ennemi : son ame inaccessible à toute autre crainte, est calme et tranquille: il jouit du plaisir digne d'un guerrier tel que lui, de voir qu'en mourant les armes à la main pour sa patrie, il se couvrira de gloire. Son vaisseau tout criblé et ayant cinq pieds d'eau dans la cale, les mâts brisés, les manœuvres hachèes, la poudre étant au moment de manquer, son équipage ayant quatre-vingt-dix hommes hors de combat, après deux heures de

résistance, il ordonnoit encore une bordée, lorsqu'une balle de pierrier l'atteint au creux de l'estomac, et il tombe mort. C'est alors seulement que le combat cesse : bientôt le *Belle-Isle* se rend, et son exemple est suivi par la *Blonde* et la *Terpsicore*. Il y eut environ cent hommes, fant tués que blessés sur le *Belle-Isle* ; les deux autres bâtimens perdirent très-peu de monde. (1)

Le commandant anglois n'eut pas la satisfaction de rendre les derniers devoirs à son brave adversaire : son corps fut jetté en mer, par ses propres soldats, d'après l'ordre de l'officier qui avoit été envoyé pour amariner le *Belle-Isle*.

Les frégates françoises furent menées à Ramsey, dans l'île de Man ; on y conduisit le *Belle-Isle* avec beaucoup de peine, tant il étoit maltraité ; il faisoit huit pieds d'eau, et ce ne fut qu'en travaillant continuellement à la pompe, qu'on parvint à l'empêcher de couler bas.

M. Elliot desiroit mettre tous les blessés et les prisonniers à terre, dans l'île de Man : il fit même des démarches à cet égard : mais comme

(1) Ce combat s'est livré entre le mole de Galloway et l'île de Man.

cette île appartient, en toute propriété, au duc d'Athol, et est indépendante du roi d'Angleterre, cela ne lui fut pas possible. Il prit donc le parti de les embarquer sur la *Pallas*, à la reserve d'un très-petit nombre, qu'il laissa sur la *Blonde* et la *Terpsicore*, et de les envoyer à Belfast. Il garda les trois frégates françoises, avec l'*Eole* et la *Brillante*, laissa le piquet du régiment d'Artois sur la *Blonde*, une trentaine d'hommes sur la *Terpsicore*, et tous les blessés, chacun sur leurs frégates. Les soldats eurent, à Belfast, pour prison, le Linnenhal, ou la halle au au linge ; les officiers furent logés à l'auberge, et traités avec beaucoup de douceur. Enfin, le 10 mai, tous les prisonniers furent embarqués sur les paquebots le *William* et le *George* et le *Lord Dunlunce*, pour être reconduits en France, où il arrivèrent le 21. (1)

Telle fut la fin de cette malheureuse expédition et du grand armement, qui fit, pendant long-tems, l'espérance de la France, la terreur de l'Angleterre, et l'objet général de l'attention de l'Europe.

Ce vaste projet, imaginé par Thurot et

(1) Il furent débarqués à Saint-Malo.

donné par lui au ministre, manqua, comme nous l'avons observé plus haut, par la honteuse défaite du maréchal de Conflans ; cependant, malgré ce désastre, la partie du projet dont Thurot avoit l'exécution, eût parfaitement réussi, si M. de Flobert eût suivi ses plans et secondé son activité : l'attaque de Belfast et de Carrickfergus, ne devoit être qu'un coup de main ; mais les pour-parlers, les lenteurs, la mésintelligence, et plus encore la mauvaise volonté, firent échouer l'entreprise, en donnant aux Anglois, le tems de joindre la flotte françoise. Le ministre auroit du prévoir que l'autorité mêlangée, pour une expédition de ce genre, pouvoit avoir des suites fâcheuses, empêcher Thurot de donner essor à son heureuse témérité, et l'exposer à un échec ; aussi, fut-il la victime de son zèle et de son courage.

La mort de ce héros, on s'en souvient encore, excita de grands regrets en France : on pouvoit, avec justice, regarder comme l'espérance de son pays, un homme qui, à l'âge de trente-trois ans, avoit parcouru une carrière aussi brillante et aussi rapide.

Louis XV donna une preuve authentique

du cas particulier qu'il faisoit des talens de Thurot, en faisant délivrer à sa veuve, un brevet de pension de quinze cents livres. Il sentoit parfaitement le besoin qu'il avoit de pareils hommes, dans les circonstances fâcheuses où se trouvoit alors la marine royale. L'impuissance où l'on étoit de protéger le commerce, et de soutenir les colonies par les escadres du roi, avoit engagé le ministre à implorer le secours des négocians des principaux ports du royaume ; mais ils avoient si peu de confiance aux officiers du roi, que M. de la Touche-Treville, capitaine de vaisseau, s'étant mis à la tête d'une compagnie de banquiers de Paris, auxquels le roi donnoit plusieurs de ses bâtimens à des conditions très avantageuses, les négocians de Bordeaux refusèrent de s'y intéresser, sous le prétexte que l'expédition devoit être conduite par des officiers de la marine royale, et dirent qu'ils faisoient plus de cas des Canons, des Dolabras, des Cornic, que des de la Clue, des Duquesne et des Conflans. (1)

L'avantage remporté sur Thurot, par le capitaine Elliot, quoique médiocre en lui-même,

---

(1) Voyez la vie privée de Louis XV.

fut regardé comme très-important, en Angleterre, pour la tranquillité du commerce. La chambre des communes d'Irlande, vota des remerciemens aux capitaines Elliot, Clements et Logie, ainsi qu'au lieutenant-colonel Jennings. Thurot étoit devenu si formidable, à tous les commerçans, que sa défaite, et la prise de ses vaisseaux, furent célébrées par les mêmes réjouissances qu'on auroit pu faire pour une victoire signalée et décisive. Il avoit montré dans la dernière action, une fermeté et une présence d'esprit si remarquable, que les Anglois, justes appréciateurs du courage, crurent devoir payer à sa conduite, le tribut d'éloges qu'elle méritoit. Nous en convaincrons facilement nos lecteurs, en leur citant l'auteur anglois de l'histoire de la dernière guerre : (1) voici la traduction littérale du récit qu'il fait du combat, où Thurot périt les armes à la main.

,, A peine Thurot fut-il hors de la baye de ,, Carrickfergus, qu'il apperçut, proche l'île ,, de Man, trois frégates angloises, qui étoient ,, dans le port de Kingsale, lorsque Thurot ,, fit sa descente : le duc de Bedford, pour

(1) Imprimé à Dublin, en 1774.

,, lors lieutenant d'Irlande, donna ordre aux
,, commandans de ces frégates, de chercher et
,, d'attaquer la petite escadre françoise; elles
,, l'atteignirent avant qu'elle fut hors de la mer
,, d'Irlande. Il fut impossible aux François
,, d'échapper. M. Thurot fit tout ce qu'on
,, pouvoit attendre de l'intrépidité de son ca-
,, ractère; il combattit, avec son vaisseau,
,, jusqu'à ce qu'il fut plein d'eau et couvert de
,, morts; enfin, il fut tué: les hommes qui
,, restèrent sur son bord, ainsi que ceux des
,, autres vaisseaux se rendirent au capitaine
,, Elliot, et furent conduits à Ramsey, dans
,, l'île de Man, et après à Belfast.

,, Le public pleura la mort du brave Thurot,
,, qui combattit moins pour l'intérêt que pour
,, l'honneur. Sa conduite fut, dans toutes les oc-
,, casions, pleine d'humanité et de générosité;
,, son courage indomptable l'auroit conduit au
,, plus haut degré de distinction; la mort a as-
,, suré la gloire qu'il a toujours cherchée. Il avoit
,, trop de bravoure, pour se laisser conduire
,, prisonnier en Angleterre, et trop de senti-
,, mens, pour survivre à son malheur.

,, Il est honteux de voir, dans le sein
,, de la France, des hommes jaloux du

» VRAI MÉRITE, CHERCHER A TERNIR L'ÉCLAT » DE LA GLOIRE DU CÉLÈBRE CAPITAINE THUROT, DONT LES ANGLOIS MEME ONT ADMIRÉ » LES EXPLOITS ».

Après avoir présenté le fidèle tableau des actions de Thurot, il nous reste à peindre sa personne et son caractère. Thurot étoit d'une taille moyenne, mais bien proportionnée : il avoit l'air robuste, sembloit fait pour résister aux fatigues de la mer : ses traits étoient bien formés ; son regard, plein de feu, annonçoit son courage et son génie ; sa phisionomie étoit agréable ; il avoit une conception nette et facile, beaucoup d'élévation d'ame, une grande adresse dans les exercices du corps ; avide d'instruction, vigilant, toujours prêt à agir, le repos l'ennuyoit : il étoit insinuant auprès de ses supérieurs, facile avec ses égaux, mais fier et altier, quand ils vouloient prendre un ton qui ne leur convenoit pas : il fit voir à M. de Flobert qu'il ne le craignoit pas, et qu'il sauroit conserver, au dépens de sa vie, le commandement que le roi lui avoit donné. On lui a reproché d'avoir usé quelquefois d'un peu de dureté et de sévérité avec ses inférieurs ; mais c'étoit moins par insensibilité, que par amour

de l'ordre et de la discipline, qu'il faisoit observer très-exactement. Les bons officiers et les bons soldats l'aimoient et l'estimoient. Il faisoit peu de cas de l'opinion que pouvoient avoir de lui, ceux qu'il méprisoit. Il regardoit même l'estime d'un lâche comme une injure : son ennemi désarmé devenoit son ami, et l'objet de ses soins les plus généreux : on l'a vu, dans toutes les occasions, déployer la compassion la plus noble envers les prisonniers qu'il faisoit, ce qui lui gagnoit leurs cœurs : tous se sont loués de son humanité, et de l'intérêt qu'il prenoit à leur situation. Son attention entièrement absorbée par l'étude des mathématiques, de la navigation, et de toutes les sciences propres à faire un bonmarin, ne s'étoit pas portée sur les objets de pur agrément ; Il n'étoit pas fort instruit, dans tout ce qui ne concernoit pas son métier, mais il avoit de l'esprit et une facilité à s'énoncer, qui lui servoit à persuader ceux qu'il avoit intérêt d'amener à ses vues. Lorsqu'il se trouvoit avec ces hommes, fiers de leur naissance, qui ont la vanité et la ridicule prétention de regarder ce titre comme un droit au respect et aux égards, il leur faisoit sentir qu'il étoit

loin de se croire au-dessous d'eux, et que le mérite personnel est préférable à tous les avantages, qui ne dépendent que du hasard : et comme il étoit très-délicat sur le point d'honneur, et qu'il avoit eu plusieurs affaires particulières, dont il s'étoit toujours tiré, avec autant d'adresse que de bravoure, la crainte qu'il inspiroit, tenoit lieu de preuve à ceux qui n'écoutoient que la voix du préjugé.

Né pour les grands objets, il ne s'occupoit que de ceux qui sont au-dessus de la portée des hommes ordinaires : il voyoit, de sang froid, l'approche du combat, le conservoit dans le feu le plus terrible, dans le péril le plus menaçant : sa contenance, sa voix et sur-tout son exemple, inspiroient de la confiance à ceux qui servoient sous ses ordres : son courage alloit, quelquefois, jusqu'à la témérité ; et cette témérité étoit fondée sur la fortune qui l'avoit toujours accompagné et tiré des dangers les plus pressans, sur son mépris de la mort, qu'il préféroit à une vie commune, et sur le desir ardent qu'il avoit de s'illustrer. Ne perdant jamais de vue le but qu'il se proposoit, il étoit opiniâtre dans l'exécution de ses entreprises, bravoit tous les obstacles ; mais, quoi-

que prodigue de sa vie, il s'exposoit souvent pour sauver celle du moindre matelot. Il étoit persuadé que, sans cet enthousiasme et cette témérité, on ne pouvoit s'élever au-dessus du vulgaire ; et tout prouve qu'en effet, il seroit parvenu aux plus hautes destinées, si la mort ne l'eût arrêté au milieu d'une carrière qui s'ouvroit pour lui d'une manière aussi brillante.

On voit, par ses journaux, qu'il avoit des opinions singulières, et qui semblent peu dignes d'un génie comme le sien : il répugnoit beaucoup à partir un vendredi, regardant ce jour comme de mauvais augure ; cependant il fit toujours le sacrifice de ce préjugé, toutes les fois que le bien du service l'exigea.

Contre l'ordinaire de tous les hommes, il ne paroissoit nullement attaché aux lieux qui l'avoient vu naître : il désavoua même constamment Nuits (1) pour sa patrie, et n'entretint aucune liaison avec ses parens, si ce n'est avec un de ses cousins-germains, dont nous avons parlé plus haut. Voilà pourquoi on a cru

---

(1) Il ne s'est expliqué ouvertement sur son origine, qu'avec les personnes qui avoient son entière confiance; telles que MM. Delaplace et Mazurier.

généralement qu'il étoit né à Boulogne. On se persuade difficilement, qu'un homme élevé dans une province, distante de plus de cent lieues de la mer, ait pu devenir un habile marin. Il avoit d'ailleurs fait un assez long séjour dans cette ville, dont il se disoit natif, et où l'on trouve encore plusieurs de ses parens (1), s'il pouvoit encore exister aujourd'hui des doutes, sur le vrai lieu de sa naissance, ils seront sûrement dissipés à la vue des pièces justificatives.

Thurot aimoit beaucoup les femmes, c'est le foible de presque tous les grands hommes. Il étoit généreux et désintéressé. Les ames communes, qui confondent l'ambition des honneurs et de la gloire, avec la passion sordide des richesses, qui les caractérise, lui ont cependant reproché l'amour de l'argent; mais, outre que sa conduite a démontré le contraire, l'extrême pauvreté du seul rejetton de ce Héros, est une présomption favorable à

(1) M. François Thurot, officier de la marine royale, qui s'est déjà montré digne de porter un si beau nom, et deux de ses frères, tous trois fils du sieur Jacques Thurot, résidant à Dijon.

l'opinion que l'on doit avoir de son caractère et de ses sentimens.

Ainsi, l'auteur anonyme du Journal de navigation, imprimé chez Vente, en avançant que « *la fortune étoit la seule divinité de Thurot* », n'a fait qu'ajouter une preuve de la fausseté de son jugement, à toutes celles qu'il avoit déjà données de sa jalousie et de sa mauvaise foi.

La malheureuse issue de la dernière expédition de Thurot, ne lui ôta rien de sa réputation : personne n'ignoroit qu'elle n'avoit échoué que par l'humeur et la mauvaise volonté de quelques-uns des chefs des troupes de terre, et l'abandon des frégates qui l'accompagnoient. Au reste, ce qui prouvera facilement la haute idée qu'on avoit conçue de lui, c'est la lettre qu'une femme puissante, (madame de Pompadour) écrivoit au maréchal de Belle-Isle, qui l'avoit sollicitée en faveur de la veuve de Thurot (1).

LETTRE.

« Je suis bien sensible à la catastrophe de ce

---

(1) Thurot s'étoit marié vers l'an 1750, il avoit épousé une Irlandoise. (Mlle. Smith.)

„ pauvre Thurot ; on m'a recommandé sa famille, et malgré le malheur du tems, je ferai „ mon possible pour la consoler un peu de la „ perte de ce brave homme, qui méritoit „ un meilleur sort. Il a fait des prodiges avec „ trois petites frégates, et tenu en échec les „ flottes Angloises pendant plus d'un an. *J'ai „ dans l'idée que s'il eût eu le commandement de „ celle de Brest, les choses auroient pris un meil- „ leur tour.* Il a vécu et il est mort en Héros : „ les anglois même le craignoient et l'admi- „ roient. C'en est assez pour sa gloire ; MAIS „ CE N'EN EST PAS ASSEZ POUR CELLE DE LA „ FRANCE. Il étoit la dernière espérance de „ notre marine, et malheureusement il n'est „ plus ! Je le répète, je veux prendre soin de „ sa famille : les grands hommes sont rares ; „ il faut honorer leur mémoire, et inviter par „ là les autres à le devenir „.

On voit, d'après le portrait fidèle que nous avons tracé de Thurot, qu'il ne lui manquoit aucune des vertus et des qualités qui caractérisent les grands hommes : Ce fut avec ses seuls moyens, que, sans intrigue, sans fortune, il parvint à obtenir la confiance des ministres et le commandement d'une expédition impor-

tante, malgré les efforts de l'envie et les basses menées des courtisans, qui s'opposèrent constamment aux faveurs du Roi. Sa vie doit servir de modèle à ceux qui suivent la même carrière, les exciter à braver les obstacles et à fonder toutes leurs espérances sur l'ascendant que, tôt ou tard, le mérite et les talens prennent sur l'orgueil et la nullité. Comme Thurot, ils pourront compter de voir un jour leurs efforts couronnés, et d'obtenir une place distinguée dans la mémoire des hommes.

Les services immenses, rendus à l'Etat, par les Dugay-Trouin, les Duquesne, les Jeanbart, avoient prouvé que le sang Plébéïen pouvoit produire des Héros : ils auroient dû réconcilier le préjugé avec la justice, mais les hommes dominés par l'ambition pouvoient-ils cesser d'être aveugles et injustes, sous un gouvernement qui favorisoient tous les abus ?

Il étoit tems de placer la raison au-dessus des petitesses de la sottise ; il étoit tems de venger la marine marchande des dédains de la vanité. Bénissons-donc l'heureuse révolution qui, comblant l'espace qui séparoit le noble du roturier, ne laisse exister de distinctions, que celles du courage, des lumières et du mérite.

Depuis long-tems les bons citoyens gémis-

soient intérieurement de l'oubli dans lequel on laissoit la mémoire d'un homme qui avoit si bien mérité de la patrie.

Les habitans de la petite ville de Nuits (1),

---

(1) Cette ville, connue avantageusement dans l'histoire, mérite d'être distinguée sous différens rapports; elle arrêta, en 1576, le prince Casimir, à la tête d'une armée de Reïtres, que les protestans d'Allemagne avoient envoyé au secours des Huguenots. Ce général avoit mis à contribution, sur son passage, toutes les villes d'Alsace, de Franche-Comté et de Bourgogne, opposées à son parti. Il crut pouvoir également dicter la loi à la ville de Nuits, qui n'étoit défendue que par de foibles murs; mais il somma inutilement les habitans de lui fournir des vivres et de l'argent. Les braves Nuitons lui opposèrent la plus vigoureuse résistance, et ne se rendirent qu'à des conditions honorables, après cinq jours de tranchée ouverte. Cette belle défense leur valut une exemption d'impôts dont ils ont joui plusieurs années.

Le savant jurisconsulte, Jean de Pringles, est né à Nuits.

Le sieur Sarrazin, célèbre auteur de la comédie Françoise, étoit natif d'un village de ses environs.

Prosper-Joliot de Crébillon, poëte tragique, de l'académie Françoise, étoit fils d'un notaire et procureur de Nuits.

Cette ville, il y a 200 ans, étoit renommée par

se proposent de la faire revivre. Ils viennent d'ouvrir une souscription pour élever un monument au brave marin, qu'il est glorieux pour eux, de compter parmi leur concitoyens. Bientôt le marbre fera passer à la postérité, un exemple digne de son admiration, et les jeunes guerriers, en regardant la statue d'un Héros, s'enflammeront du desir de l'imiter.

Enfin, ce qui met le sceau à l'éloge de Thurot, dans ce moment, où les hommes ne

---

ses fabriques d'armes et de coutellerie. Le vin de Nuits n'étoit pas encore connu dans ce tems; sa première célébrité date de la maladie de Louis XIV, auquel il fut ordonné en 1680, par les médecins, comme le plus propre à rétablir ses forces. L'exportation des vins de Bourgogne, en général, ne remonte pas au-delà d'un siècle. Des voyages faits dans l'Allemagne, la Flandres et l'Angleterre en firent connoître l'excellence. D'abord, indiqués comme remèdes, ils devinrent un besoin pour la sensualité, et c'est principalement aux habitans de Nuits, qui renferme encore les premières maisons de commerce, qu'on doit cette source féconde de richesses : des forges, des papeteries et d'autres usines qu'ils ont su établir et faire prospérer, sur un ruisseau qui est à sec la moitié de l'année, sont autant de preuves de leur activité et de leur industrie.

sont plus pesés qu'au poids du mérite et de l'utilité, c'est la manière, dont vient tout récemment d'en parler à l'assemblée nationale, M. Barrère, cet estimable député, qui plus d'une fois a prêté le secours de son éloquence à l'infortune et à la vertu : Mlle. Thurot, fille unique du capitaine, étoit réduite à une modique pension de 300 liv., M. Barrère a sollicité la justice et la générosité de l'assemblée en sa faveur : nous ne croyons pouvoir mieux terminer, qu'en donnant un extrait de son discours qui honore également son esprit et son cœur.

,, Pour obtenir de vous des actions justes, ,, il ne faut point d'art : mes paroles seront sim- ,, ples ; je vais parler, en faveur de l'unique ,, enfant du capitaine Thurot ; vous avez reçu ,, ce matin une adresse imprimée, dans la- ,, quelle elle vous expose son état de dénue- ,, ment : Prononcer le nom de Thurot, c'est ,, rappeller à la France, un grand marin, qui ,, fut la terreur des anglois, qui l'honorèrent, ,, et la gloire de la marine françoise, qui le ,, perdit à 33 ans. Il auroit fait une fortune ,, brillante, s'il se fût plus occupé de ses inté- ,, rêts, que de ceux de l'état ; et sa fille connoît ,, le besoin ; elle est sans bien et sans autre

,, protecteur

„ protecteur que les représentans de la nation.
„ Elle jouit de 100 écus sur les économats.
„ Que fera la patrie pour l'unique rejetton de
„ ce marin célèbre ?... S'il fût né dans une caste
„ privilégiée, sa famille auroit été comblée de
„ bienfaits et de la munificence de la cour et
„ des ministres. Thurot étoit un Héros sorti
„ de la classe appellée alors Plébéïenne ; c'est
„ aux représentans du peuple à venger sa mé-
„ moire et à soutenir sa famille : Je demande
„ que l'assemblée, en considération des servi-
„ ces rendus à l'état par le capitaine Thurot,
„ décrète qu'il sera donné à Mlle. Thurot, sa
„ fille unique, la somme de 1000 liv. à titre
„ de pension viagère, en y comprenant les
„ 300 liv. de pension, dont elle jouit sur les
„ ci-devant économats (1).

Nous ne doutons nullement que l'assemblée nationale ne fasse justice à une demande fondée sur de tels motifs. La récompense des

---

(1) L'affaire a été renvoyée, pour la forme, au comité des pensions, et l'orateur est descendu de la tribune, couvert des applaudissemens de l'assemblée et des galeries.

grands hommes est une dette de l'état. Heureux celui qui en a beaucoup de pareilles à acquitter.

PIÈCES JUSTIFICATIVES,

Sur la naissance du capitaine Thurot.

EXTRAIT des registres des baptêmes de la paroisse St. Symphorien, de la ville de Nuits, district de Dijon, département de la Côte-d'Or, pour l'année 1727.

Ce jourd'hui 22 juillet 1727, je soussigné prêtre, ai baptisé, François, fils légitime, et du légitime mariage du sieur François Thurot, maître de poste et marchand de vin à Nuits, et de Honnête Michelle Chaumonet, lequel est venu au monde la veille, et a eu pour parrain, le sieur François Lebault, conseiller du Roi, receveur des consignations de Nuits, et pour marraine, demoiselle Honnête Guillemette Viennot, femme du sieur Marey, commissionaire à Nuits, lesquels se sont soussignés.

L'original est signé ; Viennot Marey, Lebault, F. Thurot, Jeannin, prêtre.

Par moi, et mot pour mot, pour valoir et servir par-tout où besoin sera.

Nuits, le vingt février de l'an 1791.

CH. ANT. MOINGEON, curé de Nuits.

Charles Durand, maire et chef de la municipalité de la ville de Nuits, ci-devant Bourgogne, et à présent département de la Côte-d'Or.

Certifions et attestons à tous qu'il appartiendra, que M. Charles-Antoine Moingeon, qui a écrit et signé l'acte de baptême d'autre part, est vraiment curé de cette ville de Nuits, et que foi doit être ajoutée aux actes qu'il signe en cette qualité ; en foi dequoi nous nous sommes soussignés et avons fait contre-signer par Jacques Dambrun, secrétaire de la municipalité dudit Nuits, par lequel, pour plus grande authenticité, nous avons fait apposer à ces présentes, le cachet de ladite ville.

Fait à notre hôtel, audit Nuits, cejourd'hui vingt et un février, mil sept cents quatre-vingt-onze.

DURAND, *maire.*

DAMBRUN, *secrétaire.*

Je soussigné Jacques Thurot, habitant de la ville de Dijon en Bourgogne, certifie et atteste, à tous qu'il appartiendra, que François Thurot, né en 1727, à Nuits en Bourgogne, mon frère aîné, est le même qui a été à Boulogne-sur-Mer, qu'il me quitta en 1744 à Dijon, où il avoit appris la chirurgie, dans le dessein d'aller servir sur mer, en qualité de chirurgien, qu'il y servit effectivement, qu'il servit ensuite comme corsaire, qu'ensuite il obtint le grade de capitaine de flute, le commandement d'une escadre de quatre petits bâtimens, et en dernier lieu, celui de la frégate le *Maréchal de Belle-Isle*, de quatre autres frégates, et une découverte à l'expédition de Carrickfergus, où il fut tué les armes à la main, le 28 février 1760; que j'ai été élevé avec lui, et que je l'ai vu plusieurs fois, à Paris, lorsqu'il étoit au service du roi. En foi de quoi je me suis soussigné, pour valoir et servir ce que de raison. Fait audit Dijon le vingt et un du mois d'août mil sept cents quatre et vingt-onze.

JACQUES THUROT.

Je soussigné, Guillaume Thurot, ancien négotiant en la ville de Nuits en Bourgogne,

certifie à tous qu'il appartiendra, que François Thurot, né en 1727, audit Nuits, est le même qui a été à Boulogne sur mer, apres avoir été en apprentissage de chirurgie, chez le sieur Lardillon, à Dijon, qui a servi d'abord, comme chirurgien, sur un vaisseau corsaire, puis, comme corsaire, qui après avoir obtenu le grade de capitaine de flute, a commandé la corvette la *Friponne*, puis, ensuite les frégates, le *Maréchal de Belle-Isle* et le *Chauvelin*, et les deux corvettes, le *Bastien* et le *Gros-Thomas*; et qui en dernier lieu, a commandé une escadre composée des frégates, le *Maréchal de Belle-Isle*, la *Blonde*, la *Terpsicore*, le *Bégon*, l'*Amarante*, et de la découverte le *Faucon*, à l'expédition de Carrickfergus, où il fut tué les armes à la main, le 28 février 1760; que ledit François Thurot étoit mon cousin germain, que je l'ai connu particulièrement, ayant été élevé avec lui, et ayant entretenu des liaisons avec lui, tandis qu'il étoit au service du roi. En foi de quoi j'ai délivré le présent certificat, pour valoir et servir, ce que de raison.

Fait audit Nuits, en Bourgogne, le cinq du mois d'août mil sept cent quatre-vingt-onze.

THUROT.

Nous soussignés, déclarons et attestons pour en avoir une parfaite connoissance, que le sieur Thurot, décédé officier de la marine du roi, capitaine de Flute, et capitaine de vaisseau de la compagnie des Indes, commandant l'escadre armée à Dunkerque en 1759, aux ordres du roi, et tué sur la frégate le *Maréchal de Belle-Isle*, le 28 février 1760, n'étoit point natif de la ville de Boulogne-sur-Mer, qu'il y est au contraire arrivé vers l'année 1747, après avoir demeuré quelque tems à Calais, où il a commencé sa première navigation, et qu'il n'est resté, audit Boulogne, que quelques années : déclarons, au sur-plus, avoir été assez intimément lié avec lui pour pouvoir attester cette vérité. En foi de quoi, nous avons signé. à Boulogne-sur-Mer, le quatorze juin mil sept cents soixante-dix.

Delastre, *Cazin d'Honincthunum*, *Rt. Ternaux*, *Crodin*, *Marmin*, *G. Dolé*, *J. F. Coillot*, *Cazin de Cammartin*, juge de l'amirauté et échevin ; *Becquerel*, *Jn. Barbe*, fils, *Bouvier*, juge des traites ; *Delasures*, *Wyant* échevin ; *Mariette*, avocat ; *Mazurier*.

L'auteur anonyme du journal de la navigation de Thurot, chez Vente, après avoir fait des réflexions piquantes sur le caractère de ce brave marin, a osé attaquer son honneur et sa gloire, en lui donnant les torts les plus graves dans la journée du 28 février; entr'autres, celui d'avoir négligé les signaux de ralliement. Nous avons fait voir, par les citations des mémoires contemporains et des historiens anglois, ses fréquentes prévarications, et la tournure infidèle de sa narration. Il ne nous reste plus qu'à ajouter à toutes ces preuves authentiques, le témoignage d'un soldat du détachement servant à bord du *Belle-Isle.* Son récit est extrait, mot à mot, de l'apologie de Thurot, dont l'auteur, pour ne pas paroître suspect, a cru devoir conserver jusqu'aux fautes d'ortographe.

Relation naïve et impartiale du combat naval, entre l'escadre du capitaine Thurot, et celle des Anglois, tirée d'un journal fait par François-Joseph Rouedi, sergent au régiment des Gardes Suisses, compagnie de Castella, qui se trouva si près du capitaine Thurot, lorsqu'il reçut le coup de la mort, que ses habits furent teints de son sang.

Nous avons fait signal d'appareiller le lundi,

28 février ; mais le vent ayant augmenter, nous avons resté jusqu'à dix heures du soir que nous avons mis sous voiles. Sur les quatre heures du matin, nous avons apperçue trois navires qui avoit du feu en poupe ; nous avons fait branle-bas, et nous nous sommes préparer au combat : s'étoit trois frégattes angloises : ils nous ont joint sur les 6 heures du matin ; le commandant angloise a mis toute suite son pavillon, et nous avons sur le champ le nôtre ; et nous leur avons assurer en coup de canons, ils nous ont approchés toutes les trois, et ils nous ont lâchée leur portée, n'en voulant qu'à nous, et nous leur avons lâchée la nôtre ; NOUS AVONS MIS TOUT DE SUITE PAVILLON DE RAILLIEMENT, (1) pour faire approchée nos navires. La *Tersipcor* est venû sur nous, pour un moment, et elle a ensuite pris la fuite ; et

---

(1) M. Mazurier et Millot, affirment également dans leur relation, que Thurot a fait deux fois les signaux de ralliement, et que les frégates, la *Blonde* et la *Terpsicore*, au lieu de se rendre à leur devoir, ont pris la fuite. En notre qualité d'historien, nous nous sommes obligés de dire la vérité sans déguisement. Nous citons nos autorités, nos garans. Les faits déposent.

en même tems nous avons obligée le commandant angloise de se retirrer, pour bouchée les trous des boulets qu'il avoit reçu de nous. La *Blonde*, au lieux de venir sur nous, pour nous soutenir, marchant toujours devant, en prenant la fuite : quande M. Thurot vit la trahyison de nos navirres, il nous mis en panne, et ordonna de tirer bas sur les angloise, pour tâcher de les couller à fond, ce que nous avons fait avec un feu si vivement fournye, que la *Balas*, navirre anglois, fut aussi obligé de se retirer pour bouchée les troûes des boullets qu'elle avoit reçu ne nous, en même tems, M. Thurot FIT REMETTRE PAVILLON DE RAILLIMEMT, pour que nos navirres viennent à nous, mais au lieux de revenir à nous, ils gagner toujours au large, jusqu'a ce que nous n'étions plus en état de nous défendre; àlors la *Blonde* revient sur nous, elle nous lâcha sa portée, et elle nous cassa notre mât de beauprée, et elle nous a touée environ dix hommes, M. Thurot ayant aussi été tué de la *Blonde*, (1) étant sur le gaillard

---

(1) Plusieurs autres militaires, témoins de l'action, nous ont assuré que M. Thurot avoit été tué d'une balle de pierrier venant de l'*Eole*.

derrière et non des angloises, d'un coup de biscayent, a travers du crais de l'estomaque, et aussi-tôt qu'il fit tuée, nous l'avons jetté dans la mer. Quand MM. les officiers du bord on vit que M. Thurot étoit tué, ils nous ont deffendu de tirer d'avantage. Faute de commandement, nous avons été obligé de nous rendre prisonnier de guerres.

Lettre (1) *adressée à l'Editeur de la vie du capitaine Thurot, par M. Richer, auteur des fastes de la marine.*

Je vous fais compliment, sur le zèle que vous mettez à défendre la mémoire du capitaine Thurot, et je vous exhorte bien sincérement à continuer et à remplir le projet que vous avez formé de donner sa vie au public. Les recherches que vous avez faites, vous ont mis à portée de le mieux connoître que moi, et de vous garantir des erreurs où m'a induit,

(1) Toutes les pièces justificatives et les mémoires originaux sont déposés entre les mains de M. Thurot, négociant à Nuits, qui se fera un plaisir de les communiquer.

à son égard, un ouvrage intitulé : *Journal de la navigation d'une escadre françoise, partie du port de Dunkerque aux ordres du capitaine Thurot, le 15 octobre 1759, chez vente.*

Ce que j'ai dit du capitaine Thurot, dans le second volume des fastes de la marine françoise, page 48 et suivantes, n'est que d'après ce journal. On m'a assuré que celui qui l'a fait étoit officier aux Gardes, qu'il avoit eu querelle avec M. Thurot, et qu'il n'avoit pris pour guide que sa haine contre lui. Je compte donner un troisième volume des fastes de la marine françoise, et je me ferai un devoir de me contredire moi-même, pour rendre justice à ce marin célèbre. Vous pouvez faire l'usage que vous jugerez à propos de ma lettre.

Signé, RICHER.

FIN.

institution funeste au genre humain, n'eussent enfin ouvert les yeux à la lumiere : mais aujourd'hui que le roi, libre de garder la couronne, l'a volontairement abdiquée ; aujourd'hui que la voix publique s'est fait entendre ; aujourd'hui que tous les citoyens sont désabusés, nous nous faisons un devoir de servir d'organe à leur intention, en demandant instamment et à jamais, la destruction de ce fléau de la liberté.

LÉGISLATEURS, vous avez une grande leçon devant les yeux ; songez bien qu'après ce qui vient de se passer, il est impossible que vous parveniez à inspirer au peuple aucun dégré de confiance dans un fonctionnaire appelé roi ; et d'après cela, nous vous conjurons, au nom de la patrie, ou de déclarer sur-le-champ que la France n'est plus une monarchie, qu'elle est une république ; ou au moins, d'attendre que tous les départemens, toutes les assemblées primaires aient émis leur vœu sur cette question importante, avant de penser à replonger une seconde fois le plus bel empire du monde dans les chaînes et dans les entraves du monarchisme.

LA société a décidé que la présente pétition seroit imprimée et affichée, ensuite envoyée aux départemens et sociétés patriotiques de l'empire françois.

COLLIN, *président.*

CHAMPION, *sécrétaire.*